Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 3 Dhou-Elhajja 1441
24 Juillet 2020

N° 51

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1590**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1597**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **1603**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1605**
Avis aux créanciers..... **1612**
Convocations
Sociétés anonymes **1614**
Sociétés à responsabilité limitée **1621**
Autres sociétés **1621**
Actes Administratifs
Avis au public **1621**
Divers
Avis au public..... **1621**
Rectificatifs **1622**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de BH Assurances **1623**
Bilan d'Assurances MAGHREBIA..... **1625**
Bilan d'Assurances MAGHREBIA VIE **1627**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Compagnie Internationale de Leasing

Société anonyme

Au capital de 25 Millions de Dinars

Siège social à Tunis, 16, av. Jean Jaurès

Identifiant Unique : N°381878 S

Suivant procès- verbal du conseil d'administration en date du 7 juillet 2020 enregistré à la recette des finances rue Ghandi, Tunis le 8/7/2020 sous le n°20801820 Quittance n°47997 dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises de Tunis le 10/7/2020.

Il a été décidé ce qui suit :

Nomination de Monsieur Mohamed Brigui en qualité de président de Conseil d'administration pour la durée de son mandat d'Administrateur allant jusqu'à la date de la réunion de l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice 2022.

Nomination de Monsieur Salah Souki en qualité de directeur général de la société pour une durée allant jusqu'à la date de réunion de l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice 2022 et avec les pouvoirs les plus étendus.

2020T00625SANB2

Election du Président de Conseil d'Administration

Renouvellement du Mandat du Directeur Général

Renouvellement du Mandat des Membres du Conseil

Désignation du Commissaire aux Comptes

Société TUNIS CENTER. S.A

Capital 10 000 000 dinars

Siège social : 4, Rue de Grèce 1000 Tunis

Identifiant Unique : 0033245A

CNSS : 220915-46

Suivant l'extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la Société Tunis Center S.A du 14 avril 2020, enregistré à la recette des finances Habib Thameur Tunis en date du 14 mai 2020, Enregistrement n°20800960 Quittance n°022596, Madame Rim Lakhoua a été élue Présidente du Conseil d'Administration de la Société pour la période du mandat s'achevant avec la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2022, et le Mandat du Directeur Général Monsieur Mohamed Farhat Gafsi a été renouvelé pour un an s'achevant avec la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020.

Suivant procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire de la Société Tunis Center S.A du 14 Avril 2020, enregistré à la recette des finances Habib Thameur Tunis en date du 14 mai 2020, Enregistrement n°20800955 Quittance n°022482, le mandat des membres du Conseil d'Administration de la Société a été renouvelé et le bureau "ECC Masars" a été nommé Commissaire aux comptes de la Société pour un mandat de trois ans s'achevant avec la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2022.

Deux exemplaires des procès-verbaux ont été déposés au secrétariat du Registre National des Entreprises de Tunis le 30/6/2020 sous le n°202041740

2020T00627SANB2

TUNISIE CABLES

S.A au capital de 27.700.000 dinars

Siège social : 16, rue des entrepreneurs - la Charguia 2 - Ariana

Identifiant Unique : 0006046R

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, tenue le 10/3/2020, enregistré le 02/7/2020 à la recette des finances rue de Paradis- Ariana sous le n°20503251 quittance n°55107, il a été décidé à l'unanimité des actionnaires :

- L'augmentation du capital de la société d'un montant de 1.400.000 dt par incorporation des réserves et l'attribution de 28.000 actions gratuites portant ainsi le capital de 26.300.000 DT à 27.700.000 DT divisé en 554.000 actions nominatives de 50 dt chacune et par conséquent la modification de l'article 6 des statuts.

- La refonte des statuts de la société et sa mise en conformité avec la législation en vigueur notamment la mise en conformité avec les dispositions de la loi numéro 2019/47 du 29/5/2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement.

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, tenue le 10/3/2020, enregistré le 02/7/2020 à la recette des finances rue de Paradis - Ariana sous le n°20503243 quittance n°55022, il a été décidé à l'unanimité des actionnaires l'approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2019.

Un exemplaire de chaque procès-verbal, les statuts de la société ainsi que le rapport du commissaire aux comptes ont été déposés au centre national du registre des entreprises le 7/7/2020 sous le numéro 202043573.

2020R01674SANB2

Avis

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 juin 2020, enregistré à la recette des finances Charguia le 2 juillet 2020 sous le n°20704228 quittance n°76609, dont un exemplaire du dossier déposé au registre national des entreprises le 16 Juillet 2020 sous le n°202046953, l'assemblée générale a adopté les résolutions suivantes :

- Approbation du rapport du conseil d'administration pour la gestion 2019

- Approbation des Etats financiers de la société arrêtés au 31/12/2019

- Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes établi conformément à l'article 200 et suivant du code des sociétés commerciales.

- Quitus aux administrateurs et au directeur général pour l'exercice 2019

- Fixation des jetons de présence des administrateurs au titre de l'exercice 2019

- Fixation d'indemnité pour les activités du président du conseil d'administration au titre de l'exercice 2019

- Pouvoirs au représentant légal pour tout dépôt ou publication.

2020R01679SANB2

Les résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire

DE BH ASSURANCE, DU26.06.2020

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et après avoir entendu la lecture du rapport général des Commissaires aux comptes pour l'exercice, approuve le rapport du conseil d'administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2019 tels qu'ils sont présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes relatif aux opérations rentrant dans le cadre des articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve sans réserve toutes les conventions qui y sont énumérées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION :

En conséquence de ce qui précède, l'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2019.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, de réaffecter, en réserves extraordinaires une partie des réserves pour réinvestissement exonéré constatée en 2013 lors de la répartition du Bénéfice de l'exercice 2012, et dont le montant s'élève à 2 152 900 Dinars devenu libre.

Par ailleurs l'Assemblée Générale Ordinaire décide de réaffecter un montant de490 000Dinars des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013 aux résultats reportés.

Par conséquent, le montant des réserves extraordinaires avant répartition du résultat 2019 est ainsi modifié :

EN DT

	Montant
Réserves Extraordinaires constituées au 31.12.2013	1 411 536,00
Réserves Extraordinaires constituées après le 31.12. 2013	14 129 512,00
Réserves Extraordinaires avant affectation du résultat de l'exercice 2019	**15 541 048,00**
Réserves pour réinvestissements exonérés constatées en 2013 lors de la répartition du résultat de l'exercice 2012, devenues disponibles et réaffectées en réserves extraordinaires	2 152 900,00
Résultats reportés provenant des Réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013	-490 000,00
Réserves Extraordinaires constituées au 31.12.2013	**921 536,00**
Réserves Extraordinaires constituées après le 31.12. 2013	**16 282 412,00**
Réserves Extraordinaires avant affectation du résultat de l'exercice 2019	**17 203 948,00**

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que l'exercice 2019 fait ressortir un bénéfice net de 9507 169,614D.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve et décide l'affectation proposée par le Conseil d'Administration comme suit :

EN DT

	Montant
Bénéfice Net	**9507 169,614**
Report exercice 2018	**791 736,035**
Résultats reportés provenant des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013	**490 000,000**
Total	**10 788 905,65**
Réinvestissement exonéré	4 000 000,00
Réserves pour fond social	150 000,00
Dividendes personnes morales prélevés sur le bénéfices de l'exercice 2019	2 170 000,00
Dividendes personnes physiques prélevés sur les résultats reportés provenant des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013	490 000,00
Réserves Extraordinaires	3 500 000,00
Report à nouveau exercice 2019	**478 905,649**

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant du dividende à distribuer aux actionnaires à 1 D par action, soit un montant global de 2660 000D dont un montant réservé aux seuls actionnaires personnes physiques de 490 000D qui sera prélevé sur les résultats reportés provenant des Réserves Extraordinaires constituées au 31.12.2013 et qui ne sera pas soumis à la retenue à la source conformément au paragraphe 7 de l'article 19 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014.

Ces dividendes seront mis en paiement à partir du 07.07.2020 Auprès des intermédiaires en bourse dépositaires.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe, pour l'exercice 2019, le montant net des jetons de présence à 5000 D par administrateur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du comité permanent d'Audit, des membres du Comité de rémunération et recrutement et des membres du Comité des risques au titre de l'exercice 2019 à un montant net de 5000 D par membre et par comité.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION :

- L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que le mandat du présent conseil arrive à expiration décide de **r**enouveler pour 3 ans le mandat des administrateurs suivants :
- BH BANK
- BH SICAF
- BH LEASING
- BH EQUITY
- Monsieur Ahmed TRABELSI
- Madame Haifa LAARIBI
- Monsieur Radhouane ZOUARI
- Monsieur Tarek CHERIF, représentant des petits porteurs

Les administrateurs désignés acceptent ces fonctions et déclarent chacun en ce qui le concerne ne pas tomber sous le coup des incapacités, interdictions ou déchéances prévues par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de :

- Nommer « Groupement PROAUDIT & CMA-Audit &Conseil » en tant que Co-commissaire aux comptes pour les exercices 2020-2021 et 2022.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société pour l'accomplissement des formalités de dépôt, de publications légales et autres.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

2020R01697SANB2

RENOUVELLEMENT DE MANDATS

BH ASSURANCE

Société anonyme au capital de 13 300 000 Dinars

Siège social : lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -Tunis -1003

Identifiant unique : 0538937C

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration du 26-06-2020, enregistré à la recette des finances le 26/06/2020sous le numéro20804037 dont une copie a été déposée au centre national du registre des entreprises le 17/07/2020sous le numéro 202047513, il a été mentionné la reconduction du mandat du Président du Conseil d'Administration, Monsieur Ahmed Trabelsi et du Directeur Général, Madame Dalila Bader de 3 ans.

2020R01698SANB2

Notice d'augmentation de capital

SOCIETE INDUSTRIELLE DES ADHESIVES TECHNIQUES «SIAT»

En application des dispositions de l'article 164 et 302 du code des sociétés commerciales, il est porté à la connaissance du public qu'en vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2020 dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 14 juillet 2020 sous le n°AC161122020, il a été décidé d'augmenter le capital de la société de 3.377.000 dinars à 3.577.000 dinars en numéraires en supprimant le droit préférentiel de souscription, et réservant l'augmentation à un nouveau actionnaire et ce suivant les procédures et les caractéristiques ci-après décrits :

Raison sociale : SOCIETE INDUSTRIELLE DES ADHESIVES TECHNIQUES «SIAT»

Forme juridique : Société anonyme

Capital social : 3.377.000 dinars

Siège social : Lot n°21 zone industrielle AFI Souassi Mahdia Tunisie

Objet social : Fabrication des colles, gélatines et produits similaires

Durée : 99 années

Identifiant Unique : 1594492 R

N° du registre de commerce : B16247262018

Montant de l'augmentation en numéraires : 200.000 dinars.

Nombre d'actions à souscrire en numéraires : 20.000 actions à souscrire en totalité et à libérer totalement lors de la souscription.

Valeur nominale des actions à émettre : 10 dinars chacune.

Délai de souscription : un mois de la date de publication avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

Avantages particuliers : Aucun.

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et d'exercice du droit de vote et stipulations relatives à la répartition du résultat, à la constitution de réserves et à la répartition du boni de liquidation; aucun changement par rapport aux statuts.

Modalités de convocation de l'assemblée générale : Suivant les conditions légales.

Dépôt des fonds : Compte indisponible ouvert auprès de la STB BANK, agence Mahdia, sous le numéro : 10501 003.022200.1 788 17

2020S00687SANB2

Notice d'information au public

(Suivant l'article 302 du code des sociétés commerciales)

SOCIETE TUNISIENNE D'EMAIL «SOTEMAIL»

Société anonyme

Au capital de 30200 000 dinars

Siège social : Menzel El Hayet - Zaremdine - Monastir - Tunisie

R.C : B133392002

M.F : 0742284E/A/M/000

Suite à l'assemblée générale extraordinaire tenue le 26/6/2020 et conformément à l'article 302 du code des sociétés commerciales le directeur général de la Société Tunisienne d'Email "SOTEMAIL" informe le public que le capital social sera augmenté selon les indications suivantes :

Forme : Société anonyme.

Augmentation du capital social d'un montant de : Trois millions cinq cent treize mille cinq cent quatorze dinars (3 513 514DT) en numéraire, à libérer intégralement lors de la souscription.

Siège social : Menzel El Hayet - Zaremdine - Monastir - Tunisie

Objet social : Fabrication de grés

Durée : 99 ans.

Dépôt provisoire : Le projet de l'augmentation du capital qui a fait l'objet du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 26/6/2020 a été déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir le 02/7/2020 sous le numéro : AC 151032020

Nombre d'actions à souscrire contre numéraire avec suppression du DPS et la somme immédiatement exigible : 3 513 514,000 actions de un (1) dinars chacune, à libérer en numéraire augmentée d'une prime d'émission à la souscription de deux millions neuf cent quatre vingt six mille quatre cent quatre vingt six dinars 900 millimes (2 986 486,900 DT) à libérer intégralement lors de la souscription. Ces nouvelles actions seront réservées à un deux actionnaires, à savoir l'ATD Sicar et Attijari Sicar. Ces actions jouiront des mêmes droits à compter du 1er janvier 2021.

La valeur nominale des actions à émettre : un (1) dinar l'action.

Apport en nature : Aucun apport.

Avantages : Aucun avantage.

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et d'exercice du droit de vote :

Conformément aux dispositions statutaires.

Répartition du résultat : Conformément aux dispositions statutaires.

Délai de souscription : 15 jours à compter de la date de la publication de cet avis au JORT avec possibilité de clôture anticipée.

Convocation aux assemblées générales : Par le conseil d'administration.

2020S00692SANB2

SOCIETE AL JAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISME

Société anonyme

Au capital de 7.000.000 D

Siège social : Hôtel Aljazira Zone Touristique Sidi Mahrez Djerba

R .C : B171541996

Affiliation CNSS : 017733 - 79

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18/5/2020, enregistré à la recette des finances de Djerba Houmt Souk le 9 juin 2020 sous le n°20801454 Quittance n°M042352 dont deux exemplaires du dit procès-verbal ont été déposés au centre National du registres des entreprises sous le n°202042820 Bulletin n°153 en date du 3/7/2020 les résolutions suivantes ont été adoptées;

Première résolution :

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice 2019 et du rapport général du commissaire aux comptes relatif à ce même exercice et approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2019.

Deuxième résolution :

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs aux opérations prévues par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, en approuve le contenu.

Troisième résolution :

- L'assemblée générale donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2019.

Quatrième résolution :

1- L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31/12/2019 de la société, se traduisant par un bénéfice net de 742 126, 497 dinars.

2- L'assemblée générale décide le transfert au compte de réserve facultative d'une partie de «la réserve pour réinvestissement exonéré» devenue disponible en 2019 pour un montant de 39 122,738 D, et ce après une période de blocage de 5 ans.

Cinquième résolution :

L'assemblée générale fixe le montant des jetons de présence à allouer aux administrateurs pour l'exercice 2019 à 28562,500 DT (brut)

Sixième résolution :

L'assemblée générale ordinaire approuve les droits de vote des actionnaires présents ou représentés à l'A.G.O du 18/5/2020.

Septième résolution :

L'assemblée générale confère à tout porteur de copie ou extrait de la présente, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publications légales ou autres.

2020X00864SANB2

Société DE TOURISME ET D'ANIMATION «TELEMAQUE»

S.A au capital de 7.252.110 dinars

Siège social : Hôtel ALJAZIRA - Zone Touristique Plage Sidi Mahrez - Houmt Souk - Djerba

RC : B178791996

MF : 307058VAM000

Affiliation CNSS : 155517-26

Suivant procès-verbal du Conseil d'Administration du 18/5/2020 enregistré à la recette des finances de Djerba Houmt-Souk le 9 juin 2020 sous le n°20801455 quittance n°M042353, dont deux exemplaires du dit procès ont été déposés au centre national du registre des entreprises sous le n°202042818 Bulletin n°153 en date du 3/7/2020 les résolutions suivantes ont été adoptées :

Première résolution :

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture,

- Du rapport de conseil d'administration sur l'activité de la société pendant l'exercice clos le 31/12/2019 ;

- Des rapports du commissaire aux comptes relatif à ce même exercice;

- Approuve les états financiers du dit exercice tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, et notamment les conventions régies par les dispositions des articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2019.

Deuxième résolution :

L'assemblée générale approuve les propositions du conseil d'administration relatives à l'affectation du résultat déficitaire de l'exercice 2019 s'élevant à 726.791,930 DT.

Troisième résolution :

L'assemblée générale fixe le montant des jetons de présence à allouer aux administrateurs pour un montant de 1.875,000 D pour l'exercice 2019 et par administrateur.

Quatrième résolution :

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour effectuer toutes formalités où besoin sera.

2020X00865SANB2

Augmentation du capital de la Société Tunisienne d'Industrie Agroalimentaire «SOTUIA»

SA en numéraire par incorporation des comptes courants associés

Forme juridique : Société anonyme

Capital social : 5 322 000 Dinars divisé en 296880 actions d'une valeur nominale de 25 TND chacune

Siège social : 04-05 Zone industrielle Utique Bizerte

Matricule fiscal : 1400878 J/A/M/000

Identifiant auprès du Registre National des Entreprises : 1400878J.

Premier dépôt N° : D035582015.

Il a été décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire par incorporation des comptes courants associés pour un montant de 2 100 000 Dinars pour le porter de 5 322 000 Dinars à 7 422 000 Dinars.

L'augmentation du capital sera réalisée par émission de 84000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 25 Dinars chacune à libérer en totalité lors de la souscription. Chaque action étant émise au prix unitaire de 25 DT, soit avec une prime d'émission de zéro DT par action.

Suppression du droit préférentiel de souscription sur la totalité de l'augmentation du capital.

Souscription à l'augmentation du capital à partir de la date d'insertion de cette notice au JORT avec possibilité de clôture anticipée en cas de versement intégral de la partie libérée.

2020401345SANB2

Nomination d'un nouveau Président Directeur Général

Société de service du Gazoduc Transtunisien (SERGAZ)

S.A au capital de 99.000 Dinars

Siège social : Centre Urbain Nord 1080 - Tunis

MF : 12205 B

Suivant procès-verbal du Conseil d'Administration du 8 juillet 2020, enregistré à la recette des finances de la Charguia le 13 juillet 2020 sous le n°20804660, quittance n°M080035, il a été décidé de nommer M. Moncef Matoussi Président Directeur Général de la Société de Service du Gazoduc Transtunisien "SERGAZ", à compter du 8 juillet 2020, avec tous les pouvoirs qui lui sont conférés par le Conseil d'Administration et ce, en remplacement de M. Fayçal Hafiane.

Un exemplaire du procès-verbal susmentionné a été déposé au Registre National des Entreprises (RNE) sous le numéro 202046627 le 16/7/2020.

2020401346SANB2

COMPTOIR MULTISERVICES AGRICOLES «C.M.A»

SA au capital de 21 400 000 dinars

82, Avenue Louis Brailles - 1002 - Tunis Belvédère

MF : 760474L/P/M/000

CNSS : 286565-27

Suivant PV d'assemblée générale ordinaire du 22/6/2018 enregistré à la RF Cité Mahrajène Tunis, le 29/6/2020 sous le n°20802580 Q 44707 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises (GU) le 9/7/2020 sous le n°202044415, il a été décidé ce qui suit :

- Approuver le rapport du conseil d'administration et les états financiers de l'exercice 2019.

- Approuver les opérations visées par l'article 200 du code des sociétés commerciales telles que traduites dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

- Donner quitus aux membres du conseil d'administration pour l'exercice 2019.

- Affecter le résultat de l'exercice 2019.

2020401358SANB2

FLORA PARK S.A

Société anonyme

Capital social : 3.787.000 Dinars

Siège social : 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins - 1002 le Belvédère Tunis

Identifiant Unique : 0381728D

Suivant un procès-verbal du Conseil d'administration en date du 23/8/2017 enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène - 1082 Tunis le 16/7/2020 sous En°20803028 Qn°49202

- Les actionnaires ont décidé de renouveler le mandat de M. Mohamed Ridha Ellouze en qualité de Président Directeur général pour une durée égale à son mandat d'administrateur.

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 20/7/2020.

2020401373SANB2

Nomination du nouveau Président Directeur Général

Société Tunisienne du Gazoduc Transtunisien (SOTUGAT)

S.A au capital de 200 000 Dinars

Siège social : Centre Urbain Nord Rue Abdelwaheb Jilani1080 - Tunis

Matricule Fiscal : 0012120X/A/M/000

Suivant procès-verbal du conseil d'administration du 8 juillet 2020, enregistré à la recette des finances à Charguia - Tunis le 10 juillet 2020 sous le n°20804621, quittance n°79732, il a été décidé de nommer M. Moncef Matoussi Président Directeur Général de la Société Tunisienne du Gazoduc Transtunisien (SOTUGAT), à compter du 8 juillet 2020, avec tous les pouvoirs qui lui sont conférés par le conseil d'administration et ce, en remplacement de M.Fayçal Hafiane.

Un exemplaire du procès-verbal susmentionné a été déposé au Registre National des Entreprises le 17 juillet 2020 sous le n°202047191.

2020401375SANB2

Renouvellement du mandat des administrateurs

Société Tunisienne du Gazoduc Transtunisien (SOTUGAT)

S.A au capital de 200.000 Dinars

Siège social : centre Urbain Nord, Rue Abdelwaheb Jilani 1080 - Tunis

M.F : 0012120X

RNE : 0012120X

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 Juin 2020, enregistré à la recette des finances à Charguia - Tunis le 1er juillet 2020 sous le n°20704182, quittance n°76033, il a été décidé :

De renouveler le mandat des administrateurs suivants pour une période de trois années prenant fin à l'Issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2022 :

- l'Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières (ETAP)

- La Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (STEG)

- l'ETAT

- Monsieur Fayçal Hafiane

- Monsieur Raja Dridi

- Monsieur Akram Tarhouni

- Monsieur Mohamed Bouhlel

- Monsieur Belhassen Chiboub

- Madame Hela Achour

- Madame Salha Hamdi

Deux exemplaires du procès verbal susmentionné ont été déposés au Registre National des Entreprises le 17 juillet 2020 sous le numéro 202047191.

2020401376SANB2

Augmentation du capital

Société SO.CA.BIS

Au capital de 570 000 Dinars

Siège social : Rue El Bessatin Tastour

MF : 1324326B

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 12/12/2019, enregistré à la recette des finances de Testour, le 10/01/2020, enregistrement n°205 000 93 Quittance n°M000862, les actionnaires ont décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 40 500 Dinars, pour le porter de 570 000 Dinars à 610 500 Dinars et ce par l'émission de 4050 actions nouvelles de 10 Dinars chacune.

Cette augmentation ayant été réalisée :

- La déclaration de souscription et de versement a été faite par devant le receveur de la recette des finances de Testour, le 17/7/2020, et enregistrée le même jour, enregistrement n°2050551, Quittance n°M08585

- La liste des souscripteurs a été enregistrée à la recette des finances de Testour, le 17/7/2020, enregistrement n°M050551, Quittance n°M08585.

- L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

- Deux exemplaires du PV de l'assemblée sus indiquée ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Béja le 10/01/2020 sous le n°AC 05102020.

2020401378SANB2

GAT ASSURANCES

SA au capital social de 45.000.000 dinars

Siège social : 92-94 Avenue Hédi Chaker, 1002 Tunis

I.U. : 0000673N

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration de la société GAT ASSURANCES en date du 29/6/2020 enregistré à la recette des finances Rue d'Autriche le 13/7/2020 sous le n°20702193, Quittance n°38796 et déposé le 17/7/2020 au Registre National des Entreprises sous référence n°202047375, il a été décidé ce qui suit :

1) L'approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 15/5/2020

2) La désignation de Mr Karim TRAD membre du Comité des Risques de GAT ASSURANCES pour la durée de son mandat d'administrateur

9) La désignation des membres du Comité des Placements : Mr Mohamed Dkhili, Mr Tahar Ladjimi, MAGHREB PARTICIPATION HOLDING (MPH) et MAGHREB PRIVATE EQUITY FUND II (MPEF II) pour la durée de leurs mandats d'administrateurs

4) La répartition des jetons de présence de l'exercice 2019.

2020401398SANB2

GAT VIE

SA au capital social de 7.000.000 dinars

Siège social : 92-94 Avenue Hédi Chaker, 1002 Tunis

I.U. : 033270 B

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration de la société GAT

VIE en date du 29/6/2020 enregistré à la recette des finances Rue d'Autriche le 13/07/2020 sous le n°20702192. Quittance n°38791 et déposé le 17/7/2020 au Registre National des Entreprises sous référence n°202047380, il a été décidé ce qui suit :

1) L'approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 15/5/2020.

2) Le renouvellement du mandat de M. Mohamed Dkhili en tant que Président du Conseil d'Administration de GAT VIE pour les exercices 2020, 2021 et 2022 et jusqu'à la fin de son mandat d'Administrateur.

3) La désignation des membres des Comités de Gouvernance de GAT VIE pour les exercices 2020, 2021 et 2022 et jusqu'à la fin de leur mandat d'Administrateur comme suit :

- Comité Permanent d'Audit :

Mr Tahar Ladjimi, MAGHREB PARTICIPATION HOLDING (MPH) et MAGHREB PRIVATE EQUITY FUND II (MPEF II)

- Comité des Risques :

Mr Karim TRAD et GAT ASSURANCES (2 sièges)

- Comité RH (nominations & rémunération) :

Mr Tahar Ladjimi, MAGHREB PARTICIPATION HOLDING (MPH) et MAGHREB PRIVATE EQUITY FUND II (MPEF II)

- Comité des Placements :

Mr Mohamed Dkhili, Mr Tahar Ladjimi, MAGHREB PARTICIPATION HOLDING (MPH) et MAGHREB PRIVATE EQUITY FUND II (MPEF II)

4) La répartition des jetons de présence de l'exercice 2019.

2020401399SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Sté TUNICOLD

RC : B02162952014

MF : 1362711/V/A/M/000

Siège social : 14 Cité Chaabane El Mourouj 3

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 14/7/2020 enregistré à la recette des finances de Bir El Kassaa date du 16/7/2020 sous le n°20500690 quittance n°20161, il a été décidé :

- D'augmenter le capital social de la société d'un montant 5000.000 DT pour le porter à 20 000.000 DT.

2020R01693SRLB2

CAMAY LOU SARL

Société à responsabilité limitée

Capital social : 190.000 Dinars

6, Rue Ibn Hazm - Cité jardins - Le Belvédère - 1002 Tunis

L'identifiant unique : 1643605/G

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 1/7/2020 enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène, Tunis le 8/7/2020 sous Qn°M047375 En°20502800 & suivant les statuts mis à jour du 1/7/2020 enregistrés à la recette des finances Cité Mahrajène, Tunis le 9/7/2020 sous Qn°M047744 En°20802850

Les associés ont décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 160.000 Dinars à 190.000 Dinars par apport en numéraire.

Les associés ont adopté les statuts mis à jour tels qu'ils leur ont été présentés

Dont un exemplaire du P.V et des statuts mis à jour ont été déposés au centre national du registre des entreprises sous l'identifiant unique n°1643605 G en date du 15/7/2020.

2020401351SRLB2

Société «SOLAGRJ»

SARL au capital de 750 000 dinars

67, Rue Alain Savary - Cité Jardin 2 - Bâtiment A - 4ème Etage - Tunis

MF : 1466314J/A/M/000

CNSS : 574593-62

En vertu du PV de l'assemblée générale ordinaire du 02/4/2020 enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène - Tunis, le 23/6/2020 sous le n°20802466 Q 43061 dont un exemplaire ainsi que les documents y afférents ont été déposés au registre national des entreprises à Tunis (GU) le 9/7/2020 sous le n°202044418, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019, quitus à la gérance et l'affectation des résultats du dit exercice.

2020401359SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Selon un acte sous seing privé le 10/7/2020 et enregistré à la recette des finances de Sbeitla le 13/7/2020 sous n°20200711 quitt. n°MO24214, Mme Mejdi Manoubia et Mergni Abdeslam sise à Sbeitla, ont vendu le fonds de commerce destiné à «l'alimentation générale et vente des épices» situé à avenue Tahrir et rue Farhat Hached Sbeitla, à Mr Zoubair Ben Salah pour le compte de sa mère Fathia Ben Hamouda. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au cabinet de maître Anouar Mhamdi avocat au près de la cour de cassation, immeuble, baraka rue d'Alger Sbeitla dans un délai de 20 jours de la date de son apparition au JORT.

2020T00628FCCC2

Donation

Suivant acte notarié daté du 8 juillet 2020, enregistré à la recette des finances, cité administrative de l'Ariana le 10/7/2020 quittance n°M061098.

Madame Radhia Ben Chikh Ali titulaire de la CIN 00706661 demeurant au 13 Rue la Marsa le Bardo a fait une donation du fonds de commerce destiné à tous commerce sis à 17 Avenue de Paris 1001 Tunis à son fils Sadok Ben Mohamed Rached Idir titulaire de la CIN 04790323 demeurant au 13 Rue la Marsa le bardo.

Les oppositions : 20 jours après publication au journal officiel à l'adresse du local du fonds de commerce.

Ce texte est publié au quotidien Le Quotidien le 17/7/2020.

2020T00629FCCC2

Donation

Suivant acte notarié daté du 8 juillet 2020, enregistré à la recette des finances cité administrative de l'Ariana le 10/7/2020 quittance n°M061104.

Madame Radhia Ben Chikh Ali demeurant au 13 Rue la Marsa le Bardo a fait une donation à son fils Sadok Ben Mohamed Rached Idir un fonds de commerce destiné à tous commerce sis à l'Avenue Hédi Chaker Nabeul.

Les oppositions : 20 jours après publication au journal officiel entre les mains à l'adresse du fonds de commerce.

Ce texte est publié au quotidien "Le Quotidien" le 15/7/2020.

2020T00630FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 6/7/2020 enregistré à la recette des finances Dahmani à la même date (Reçu d'enregistrement n°20200328 quittance n°M009398). Mr Tawfik Ben Lakdher Rhibi demeurant à Appartement Entilaka / Mizanin Sfax a vendu à Mme Fatma Bent Omar Alwertatani demeurant à cité au nord de la voie Ferrée - le fonds du commerce avec l'ensemble de ses éléments incorporels exploité à cité Ibn Kouldoun 7170 Dahmani Avenue Imem El Obbi ayant pour Objet Activité D'abus commerciaux.

Les oppositions seront reçues dans les 20 jours de la publication de cette annonce au Jort chez Mr Tawfik Rhibi à son adresse cité Erriadh Dahmani 7170.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien du 16/7/2020.

2020T00632FCCC2

Don d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de don émis par Dalila Ferchichi et Walid Trabelsi le 29/6/2020 et enregistré à la recette des finances Fouchana le 3/7/2020 n° de Quittance M040916 M. Belkacem Dridi a fait don à son fils Ibrahim Dridi de toutes les origines commerciales situées dans une boutique qui vend des snacks sis à rue de L'environnement du quartier Al-Nozha, Fouchana, est inscrit au registre du commerce numéro A029162008 au Tribunal de Première Instance de Ben Arous, avec tous ses éléments matériels.

Les oppositions seront reçues dans les 20 jours de la publication de cette annonce au Jort.

2020T00633FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Sidi Hssine le 9/7/2020 quittance n° M045743 enregistrement n°20201562 Salah Ben Romdhan Ben Tayeb Ghozi CIN n°02277862 a vendu à Mr Chawki Ben Hassan Ben Slimen Athimni CIN n°04839495 le fonds de commerce situé à la Rue El Fatah Sidi Hssine Sijoumi 41 Avenue 18 Janvier 1952 exploité pour Restaurant.

Les oppositions sont acceptées dans un délai de 20 jours à compter de la date de la parution au JORT.

2020T00635FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 01 juillet 2020 enregistré à la recette des finances de Bardo le 13 juillet 2020 (reçu numéro M046257 - quittance numéro 20201778) la société STAR DECO enregistré au registre national des entreprises sous le numéro 1431377 M sise au 34 Rue Mongi Slim Bardo représentée par son gérant Ramzi Mejri titulaire de la carte d'identité nationale numéro 05219321 délivrée le 15/11/2016 demeurant au 03 rue d'Algérie cité ennejet wed ellil - Mannouba a vendu à madame Yosra Bent Fakhreddine Brahmi titulaire de la carte d'identité nationale numéro 08738866 délivrée le 02/4/2014 demeurante au 29 rue de Mauritanie Bardo représentée par Madame Nadia Ben Halila la totalité du fonds de commerce avec les éléments corporels et incorporels destiné pour tout commerce exploité au local sis au 34 Rue Mongi Slim Bardo - Tunis.

Les éventuelles oppositions doivent être adressées dans les vingt jours qui suivent la publication de cette annonce au journal officiel de République Tunisienne à l'adresse de Madame Nadia Ben Halila sis au 02 rue de la Libye Bardo - Tunis.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 18/7/2020.

2020T00639FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de vente enregistré à la recette des finances de Siid Hassine le 9 juillet 2020 suivant quittance numéro M041687, numéro d'enregistrement 20201558, Fadhel Hammami vend à Maroua Laidi la totalité du fonds de commerce consistant en un garage situé à la rue Hassine Dey Km.7.4- El Agba- Tunis avec tous ses éléments corporels et non corporels exploité comme station de lavage.

Les oppositions devront être faites dans le délai de vingt jours à compter de la publication du présent avis au JORT entre les mains de l'avocat Me Nasreddine Ben Osmen.

2020T00640FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte authentique en date du 17/3/2020 enregistré à la recette des finances Borj Louzir - Ariana en date de 29/6/2020 (enregistrement n°20201169/ quittance n°M031622), Boughraf Salah a vendu à Slimen Hichem le fonds de commerce sis à magasin 02 immeuble 48 résidence ILYES Dar Fadhal Soukra Ariana, son activité est "kiosque". Les oppositions doivent parvenir à l'acheteur à l'adresse du fonds dans les 20 jours suivant la publication de cet avis.

Cet avis a été publié à la Presse au 21/7/2020 et à Achourouk au 21/4/2020.

2020T00645FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé en date du 3/7/2020, enregistré à la recette des finances d'El Menzah VI le 10/7/2020, quittance n°65217 et enregistrement n° 20203033, la société Media Diffusion, société à responsabilité limitée, matricule fiscal n°F0381940, ayant son siège social au 24, rue Alain Savary, le belvédère, Tunis 1030, représentée par son gérant Monsieur Mohamed Monther Bouattour, a vendu à Monsieur Jiang Tianli, le fonds de commerce exploité à l'appartement n°42, type 9 de l'immeuble UV4, sis à El Menzah VI destiné pour commerce de tous matériels bureautiques.

Les oppositions seront reçues dans un délai de 20 jours de la publication au JORT à l'adresse du fonds de commerce cédé.

Il a été publié dans le journal "Le Quotidien" en date du 16/7/2020.

2020R01665FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Sidi Hassine Sijoumi le 25/03/2010 n° de quittance M025222 n° d'enregistrement 10201487. Samir Hamdoun a vendu le fonds de commerce sis à 17 Av 4667 Ezzahrouni Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels à Mme Dora Enabi.

Toute opposition sera reçue entre les mains de Mme Dora Enabi dans un délai de 20 jours à compter de la parution du présent avis au journal officiel. Le présent avis a été publié au journal «le Quotidien» du 22/7/2020.

2020R01700FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un contrat de vente d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances à Hammam Sousse le 1er Juillet 2020 quittance n°49680, N° : d'enregistrement 20202407 Mr Achref Ben Tahar Dawes CIN n°08438506 demeurant à Rue Colonel Marini Sousse cède et transporte à Madame Fadhila Bent Mohamed Jebeli CIN n°0229970 demeurant à cité Sahloul 2 Sousse le fonds de commerce de l'habillement sise et exploité à Rue Hédi Chaker Hammam Sousse, avec les éléments corporels et incorporels, toutes les oppositions seront mises à l'adresse du vendeur 8 Rue Colonel Marini Sousse dans un délai de vingt jours après la publication au journal officiel de la République Tunisienne.

2020S00688FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé le 3/7/2020 enregistré à la recette des finances Rue Victor Hugo Sousse le 7/7/2020 sous le n°2021213, n° quittance 1031382, la société CROCODILE, identifiant unique 0544480C, ayant son siège au 52 avenue Bsiri cité Erryadh Sousse, a vendu à Mr Lotfi Ben Mekki la Société LE PRO, identifiant unique 1325373 N, ayant son siège au 52 avenue Bsiri cité Erryadh Sousse, le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans le commerce des produits de cuir au magasin B24 complexe Slim Centre Sousse.

Les oppositions sont acceptées dans le délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT entre les mains de l'acheteur son adresse indiquée ci-haut.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 15/7/2020.

2020S00691FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un contrat de vente d'un fonds de commerce signé à la municipalité de Sousse le 14/11/2018 et enregistré à la recette des finances de Sousse le 23/6/2020 sous n°20201073 par lequel vend Sahbi Zahra à Lassed Khedhr la totalité d'un fonds de commerce qui consiste à l'usage crémerie sise rue Marakech à Sousse avec tous ses éléments au prix de 15 milles dinars.

Les oppositions se font auprès de maître Riadh Ghozzi avocat demeurant à 3 rue sœur Joséphine, dans les limites de 15 milles Dinars et dans un délai de 20 jours après cette publication au J.O.R.T.

2020S00693FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 16/6/2020 enregistré à la recette des finances 3 Septembre - Sousse le 16/7/2020 n° de quittance M034969, n° d'enregistrement 20201001, il appert que La Sté Malek Telecom Services, Identifiant Unique 1520558m, a vendu à Mr Med Amine Hnazli, CIN 09320126, le fonds de commerce exploité dans le local sis Av Abou Hamed El Ghazali - Sousse.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Me Meher Dellel Avocat prés la cour de cassation domicilié Place Farhat Hached - Sousse dans un délai de vingt jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié aux journaux La presse et Essahafa du 21/7/2020.

2020S00696FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 19 et 20-02-2020 enregistré à la recette des finances de Mahdia sous le n°20200559 Mr Fawzi Rassas et Mr Mahamed Ali Zinguir a vendu à la Sté F Z de commerce (identifiant unique : 16546596) le fonds de commerce destiné à la vente des fruits secs et alimentations sis à la rue Farhat Hached Mahdia à 20 000 000 d.

Les oppositions peuvent être signifiées à l'adresse de la Sté sis à la rue Hsaissia Moknine.

Cette annonce a été publiée aux journaux La Presse et Essahafa du 21/7/2020.

2020S00697FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 16-6-2020 enregistré à la recette des finances de Sahline sous le n°20200632 Mr Razi Ben Romdhane a vendu à Mr Shms Eddine Ben Romdhane la moitié du fonds de commerce du café Ennajeh sis à l'avenue Habib Bourguiba Sidi Ameur au prix de 70 000 000 d.

Les oppositions peuvent être signifiées à l'adresse de l'acheteur sis à la rue Mongi Slim Sidi Ameur.

Cette annonce a été publiée aux journaux La Presse et Essahafa du 21/7/2020.

2020S00698FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 02/7/2020 enregistré à la recette des finances Gremda le 14/7/2020 n°20201158 Melik Frikha titulaire de la CIN n°08814292 a vendu à Wajdi Marouen titulaire de la CIN n°08756694 le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné à l'activité de salle de jeux situé à n°5 route de Gremda km 6 Merkez Kamoun Sfax. Les oppositions seront reçues auprès du vendeur dans le local d'exploitation du fonds de commerce dans les vingt jours à partir de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne. Cet avis a été publié au journal Achourouk le 16/7/2020.

2020X00853FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p en date du 9/7/2020 enregistré à la recette des finances rue Abou Kacem Chebbi Sfax le 9/7/2020 sous le n°20201861 Mr Zied Bouchala (CIN n°11003755) demeurant rue des Martyrs n°11 El Ain Sfax a vendu à Mr Maher Maatar (CIN n° 01309954) demeurant route Soukra klm 2 rue 205 n°6 Sfax la totalité du fonds de commerce exploité dans le commerce de bijoux sis Souk Alfourati rue Sidi Ali Karay n°11 la Médina Sfax

Toute opposition doit être signifiée à l'adresse du fonds de commerce.

Le présent avis a été publié au quotidien Assabeh du 15/7/2020.

2020X00854FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P du 18/6/2020 portant signature légalisée à la municipalité de Sfax - Manzil Cheker- le 28/6/2020 enregistré à la recette des finances Abou Elkacem Chebbi Sfax le 28/6/2020 enregistrement n°20201698 quittance n°M061337 Monsieur Nizar Bouamoud cède à Monsieur Hamza Omar la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels consistant en FAST-FOOD situé rue Habib Elmaazoun 20 immeuble TAPARURA beb bhar Sfax. Les oppositions seront reçues, dans les vingt jours à partir de l'insertion de cet avis au J.O.R.T, entre les mains de l'acheteur dont le domicile rue Habib Elmaazoun 20 immeuble TAPARURA beb bhar Sfax. Cet avis a été publié au journal Echourouk du 4/7/2020.

2020X00858FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé légalisé le 7/7/2020 et le 10/7/2020, enregistré à la recette des finances rue de la République Sidi Bouzid le 13/7/2020, Quittance n°M046164, Enregistrement n°20203515, Mauna Bent Belkacem Ben Saleh Yousfi, titulaire de la CIN n°09201203, commerçante, inscrit au registre national des entreprises sous le n°1481549R, demeurant à la rue de la République Jammel Monastir, a vendu à la société les abattoirs Chahia, SARL, inscrit au registre national des entreprises sous le

n°14904138, son siège social est à la route Sidi Salem km 1.5 3000 Sfax médina Sfax, la totalité du fonds de commerce qu'est exploité pour vendre de la viande de volaille et ses dérivés, sise à Bir El Hafy, devant la station de taxi, Sidi Bouzid.

Les oppositions doivent être faites au cabinet de Maître Ahmed Ennouri, Avocat, sis à 27 rue Habib Achour Imm Anis Sfax, dans un délai ne dépassant pas les vingt jours à compter de la date de publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal «Assabah» du 16/7/2020.

2020X00861FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à Gremda Sfax le 24/6/2020 sous le n°20201032, Mme Hammami Basma a vendu à Mr Ben Zayed Nadhir, la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à la rue de l'Afrane Km 1/5 Sfax avec toutes ses composantes corporels et incorporels.

Les éventuelles oppositions doivent être formulées auprès du maître Ghamgui Hatem sis Rue Habib Bourguiba Imm intilaka bloc «D» bur n°1 Sfax, dans un délai maximum de 20 jours à partir de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal Le Quotidien du 3/7/2020.

2020X00867FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé en date du 15/5/2020 enregistré à la recette des finances de Bousalem le 20/5/2020 n° d'enregistrement 20200551 quittance n°M015677 Monsieur Aziz Ben Ahmed Abidi titulaire de la C.I.N n°02409060 délivrée le 11/12/2013, demeurant cité Hédi Khelil Bousalem Jendouba a vendu à Madame Chaima Ben Amar Khemiri, titulaire de la C.I.N n°07920759 délivrée le 9/6/2014, demeurant à Bouaouane Jendouba la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité comme local de vente des fruits secs sis à Cité 20 Mars Bousalem.

Les oppositions seront reçues entre les mains de monsieur Aziz Ben Ahmed Abidi à son local Cité Hédi Khelil Bousalem dans un délai de 20 jours à partir de sa publication au JORT.

Le présent avis a été publié au journal Essabah 8/7/2020.

2020401360FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de La Goulette en date du 8/7/2020 sous le numéro 20202661 quittance n°52959. La société Maghreb International Publicité, représentée par son président directeur général Kamel Bouabidi, S.A, inscrite au registre national des entreprises sous le numéro 867795 N, dont le siège social est à la Z.I. Charguia 2 impasse rue des entrepreneurs (Immeuble SOTUTEL) Ariana, a vendu à la société de Restauration Rapide Kheireddine Kram représentée par son gérant Zied Jatlaoui, S.A.R.L immatriculée au registre national des entreprises sous le n°1675288 P, dont le siège social est au magasin n°5 centre commercial Kheireddine Tunis, la totalité du fonds de commerce exploité pour tous commerces au magasin n°5 centre - commercial Kheireddine Tunis, et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de la venderesse ayant domicile élu au cabinet de Maître Boubaker Bethabet, bureau n°2B de l'Immeuble Cimef, 2ème étage, rue 8300, Montplaisir Tunis dans les 20 jours à compter de la publication de cet avis au JORT.

La présente annonce a été publiée au journal quotidien "Echourouk" du 17 juillet 2020.

2020401366FCCC2

Ventre d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 22/01/2020 enregistré le 30/01/2020 à Nefza sous le num (M002340) Madame Mastouri Salha habitant à Nefza Béja n° cin 08503352 délivrée le 20/09/1999 a vendu à Mme Feyza Bent Moktar Ben Mohamed Zaageri habite à Nefza Béja n° cin 02227588 délivrée le 17/9/2004 la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité pour la vente des portables sis au local commercial situé à la rue Eljomhouria Nefza.

Le présent avis a été publié aux journaux Le quotidien et Echorouk en date du 28/02/2020.

Les oppositions doivent être adressées au local du fonds de commerce situé à la rue Eljomhouria-Nefza dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent au Journal officiel de la République Tunisienne.

2020401369FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte fait le 7/7/2020 par deux notaires inscrits au tribunal de première instance de Ben Arous, Boulila Imen et Katri Rihab sis au 24 av. Habib Bourguiba Hammam-Lif Ben Arous. Inclus au carnet de brouillon 04 sous le n°41 et au carnet de travail sous le n° 567, enregistré à la R.F Hammam-Lif le 8/7/2020, quittance n°M028905, le don est documenté entre Drissi Sami titulaire

de la CIN n° 04693209 délivrée à Tunis le 12/8/2015 en tant que donateur et Drissi Wafa titulaire de la CIN n° 04675984 délivrée à Tunis le 11/7/2013 tout le fonds de commerce exploité au local situé au 22 Av. Bachir Sfar, Bab el Khadhra Tunis, pour vente et réparation matériels informatique et électronique et de protection contre les vols et les incendies. Toute opposition sera déposée chez Maître Boulila Imen à son adresse mentionnée ci-dessus pendant 20 jours dès la parution au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 17/7/2020.

2020401370FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte fait le 7/7/2020 par deux notaires Inscrits au tribunal de première instance de Ben Arous, Boulila Imen et Katri Rihab sis au 24 av. Habib Bourguiba Hammam-Lif Ben Arous. Inclus au carnet de brouillon 04 sous le n°42 et au carnet de travail sous le n°568, et enregistré à la R.F Hammam Lif le 8/7/2020, quittance n°M028906, le don est documenté entre Drissi Wafa titulaire de la CIN n° 04675984 délivrée à Tunis le 11/7/2013 en tant que donateur et Drissi Oussama titulaire de la CIN n° 04735881 délivrée à Tunis le 18/12/2013 tout le fonds de commerce exploité au local situé au 22 Av. Bachir Sfar, Bab el Khadhra Tunis, pour vente et réparation du matériels informatique et électronique et de protection contre les vols et les incendies. Toute opposition sera déposée chez Maître Boulila Imen à son adresse mentionnée ci-dessus pendant 20 jours dès la parution au JORT. Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 17/7/2020.

2020401371FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances de Bizerte le 9/7/2020, quittance n°028842 enregistrement n°20300133, la société cherif trading company représentée par son représentant légal Mr Afif Chérif titulaire de la CIN n°01558649 loue le fonds de commerce situé à 140 avenue Habib Bourguiba Bizerte à Madame Nadia Aydi titulaire de la CIN n°08144820.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de la locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal «Echourouk» le 17 juillet 2020.

2020T00641FCCC3

Location gérance d'un fonds de commerce

En vertu d'un ASSP du 18/5/2020, enregistré à la recette des finances de Bab Souika le 29/6/2020 Quittance n°M032559 enregistrement n°20301061, la société SPACA SARL titulaire de l'identifiant unique n°0757968 E a confié en gérance libre à M. Zoubeir Mouhli (C.I.N n°00552477) la totalité du fonds de commerce sis au 35 rue Sidi Ben Arous, Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels pour y exercer l'activité de culture, art et artisanat, et ce pour une année renouvelable à partir du 01 juin 2020.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acquéreur dans les lieux du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution de cet avis au J.O.R.T. Cette annonce a été publiée aux Journaux la Presse et Alchourouk du 17/7/2020.

2020401352FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de location d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances Oued Ellil en date du 6/01/2020 sous le n°20300016 quittance n°M001077 Mr Rachid Ben Romdhane Sassi CIN n° 00400259 loue à Mr Adel Ben Kilani Hamzaoui CIN n°07337736, la totalité du Fonds de commerce avec ses éléments incorporels et sans les éléments corporels pour exercer l'activité de Boulangerie subventionnée, sis à Elgobaa, Oued Ellil Tunis.

Les oppositions sont faites chez Maître Moumen Tahri à l'adresse suivante : 55 rue Omm Kalthoum - Tunis, dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Achourouk» et «Le Quotidien» du 18 Juillet 2020.

2020401356FCCC3

Location gérance

Suivant l'acte SSP en date du 19 Février 2020, enregistré à la recette des finances de La Marsa le 02 Mars 2020, Quittance n°32468, Enregistrement n°20301306, le sieur Salim Ben Jemai a donné en location gérance à la dame Baya Ben Miled le fonds de commerce du local sis à 01 avenue Habib Bourguiba Sidi Bou Said pour l'exploiter en tant qu'un box de change.

Toute opposition doit être notifiée à l'adresse du locataire la dame Baya Ben Miled sise au 16 rue Mohamed Ali la Marsa ouest Tunis.

Cette annonce a été publiée au journal "le Quotidien" le 21 juillet 2020.

2020401362FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par maître Mohamed Amine

Zorghatti signé par les parties le 19 févier 2020 enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 4 juin 2020 Quittance M29462 n° d'enregistrement 20301113 Mr Tarek Ben Abdelmajid Beldchich Tunisien titulaire de la C.I.N n°08334262 délivrée à Tunis le 23 décembre 1999 a loué le fonds de commerce lui appartenant sis à 28 Rue de Palestine 1002 Tunis à Monsieur Mohamed Ali Ben Abdemajid Ben Amar Tunis C.I.N. n°08760234 délivrée le 27 Janvier 2006 pour l'exercice de l'activité de commerce des chaussures et le prêt à porter.

Le contrat est conclu pour une durée d'une année à partir du 01/3/2020 jusqu'au 28/02/2021 sans la possibilité de renouvellement.

Cette annonce a été publiée aux journaux suivants Echourouk et Quotidien le 21/7/2020.

2020401372FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Dénomination de l'association : La Nouvelle Construction

Siège social : Rue Mohamed Akrout, Baudrillard 1, à côté du café Lido S - Sfax

Objet : Charité - Social : Culturel

Objectif :

- Participer à fournir une assistance matérielle et morale à la famille nécessiteuse;

- Relier et consolider les relations entre famille riche et famille pauvre ;

- Participer à la préservation du patrimoine de la région.

Les membres :

Président de l'association : Sabri Mdallel

Vice-présidente : Meriam Menhaja

Secrétaire générale : Souhir Trabelsi

Trésorière : Hanen Hajji

Trésorier adjoint : Mahmoud Mdallel

Membre chargé de l'information : Mohamed Amine Aloui

Membre chargé de la coordination avec les associations à objectif similaire : Riadh Jari

Membre : Oussema Ben Ayed

Membre d'honneur : Youssef Mdallel.

2020T00631APSF1

Constitution d'une association

Nom : Tech For All

Objet : Social

Siège : 7 rue El Moez el Menzah 1, 1004, Tunis

Objectifs : Notre association vise à :

- L'encouragement des jeunes à l'exercice des compétences manuelles et techniques.

- La contribution à la distribution d'aides et dons en nature pour les familles aux revenus limités.

- La contribution à la réduction des déchets électroniques.

- La contribution à la réduction des écarts sociaux dans le milieu scolaire.

Membres du bureau exécutif :

- Youssef Rebii : Président

- Jamila Ben Yedder : Trésorière

- Moetaz Sifaoui : Vice-Président

- Wael Gargouri : Secrétaire général.

2020T00634APSF1

Constitution d'un Syndic

Selon le procès-verbal du 13 juin 2020 enregistré auprès de la recette des finances de l'Ariana sous le numéro 20802810, Quittance n°48829 il a été constitué le Syndicat des propriétaires de la résidence Mimosa, Dar Fadhal Soukra.

Siège : Résidence les Mimosas, 2035 Dar Fadal Soukra, Tunis

Membres du comité et leurs fonctions

Mr. Slaiem Chakroun : Président

Mme Houda Sahnoun : Secrétaire générale

Mr. Ayman Al-Mili : Trésorier.

2020T00647APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'Association : Association Nationale de Soutien et de Contrôle de l'Action Municipale - Muni-Act.

Adresse : Nabeul Grombalia Fondok Jedid 8012

Objet : Développement

Objectifs :

- Œuvrer pour la diffusion de la culture de contrôle du travail municipal.

- Travailler pour le renforcement du rôle de la société civile en tant que partenaire actif au travail municipal.

- Œuvrer pour le développement de l'esprit de la citoyenneté et le sens de la responsabilité envers l'action municipale.

- Œuvrer pour la motivation des jeunes afin de participer au développement de leur région.

Comité constitutif :

Présidente : Donia Gahar

Secrétaire générale : Samer Chaaben

Trésorière : Souha Zidi.

2020R01664APSF1

Création d'un groupement de développement Agricole dans le secteur de L'agriculture

Suite à la demande d'un GDA en date du 14/02/2020

Il a été crée un groupement de Développement Agricole comme suit Délégation Kalaat Senen

Dénomination "ELHARMOUKA" - Zone d'activité ETLAILIYA

Siège social : ETLAILYA

Nom du président Nourdin B Ahmed Zahi

Missions : La protection et l'équipement du périmètre d'intervention

- L'Accomplissement d'une manière générale de toute mission visant l'appui des intérêts Collectifs de leurs adhérent.

2020R01666APSF1

Constitution d'une association

Future Foresight

Les objectifs de l'association :

1- Contribuer à la sensibilisation et la réflexion prospective dans la science des futures

2- Contribuer à fournir les outils nécessaires à prospecter l'avenir et l'intelligence économiques et faire face aux changements et les risques futurs

3- Travailler pour renfoncer le partenariat pour un avenir meilleur en Tunisie.

Adresse : 8 avenue Khereddine Bacha - Tunis.

Les membres :

1- Président : Mr Walid Ali

2- Vice président : Mr Naoufel Kraiem

3- Secrétaire général : Mr Walid Barhoumi.

2020R01668APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association El Amal pour Les CPT et Pelvectomies à Sousse

Objet : Social

But :

Contribuer à fournir une aide matérielle et morale au profit des patients ayant une ablation de la vessie et participer à des activités culturelles au domaine

Siège : Rue Abou Baker Essedik - Bouhsina Sousse

Déclaration et date du dépôt : N°RR282932298TN

Président : Mohamed Ouefi

Secrétaire générale : Salma Azizi

Trésorier : Nabil Dahmani.

2020S00694APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Sportive de douane Sousse

Objet : Sportive

But : Formation et encadrement des agents au football

Siège : Section maritime des douanes de Sousse

Correspondance : N°5483 du 6/12/2019

Carte : N°44 - 10/2019

Président : Ilyes Lazaar

Secrétaire Général : Tarek Abidi

Trésorier : Fadhel Saad.

2020S00705APSF1

Création d'un complexe de développement dans le secteur de l'agriculture et de la pêche

"EL EKLIL"

Selon la décision d'un permis de former un complexe de développement dans le secteur agricole de monsieur le gouverneur de Sidi Bouzid le 24 juin 2020 sous le numéro 4489, un complexe de développement agricole a été créé :

Nom : EL EKLIL

Siège : Ain Jaffal

Zone d'intervention : région de Salta Jelma

Tâches : Appréciation des produits forestiers dans la région de Salta, délégation Jelma

L'Autorité : Le Président de l'Association : Salim Saghrawi

Trésorier : Karim Bransi.

2020X00860APSF1

Création d'un parti nommé

"Mouvement populaire veut"

Après avoir examiné les exigences du chapitre 10 du décret n°87 de 2011 du 24 septembre 2011 sur l'organisation des partis politiques.

La formation d'un parti portant le nom de "Mouvement populaire veut", qui est situé à rue d'Al-Fadel Ben Achour, Route Mahdia, km 2, sis précisément au-dessus du café Ibn Khaldoun - 3002 - Sfax. Son slogan occupait est : la liberté - dignité nationale et la démocratie.

Ses objectifs sont : réaliser la justice entre les parties et les individus, améliorer la qualité de vie dans les villes et les zones rurales, établir la souveraineté du peuple, la suprématie du droit, soutenir l'indépendance du pouvoir judiciaire, séparer les autorités, bâtir une économie cohérente et diversifiée, défendre la possession et le caractère sacré de la nation et de préserver l'identité arabo-islamique.

Selon le rapport d'inspection et le procès-verbal de la réunion, il a été convenu que M. Mouhamed Ben Elmanaa était le président du parti, M. Ibrahim Ben Issa, secrétaire général, Mme Hanen Ben Ali trésorière et M. Abdelmajid Awled Ali, un porte-parole officiel et chargé des médias.

2020401357APSF1

Homologation de résolutions

Ordre des Architectes de Tunisie

COMMUNIQUE

COAT 2020-2022

Conformément à l'article 20 de la loi 74-46 en date du 22 mai 1974, portant organisation de la profession d'architecte en Tunisie, et suite à la tenue de l'Assemblée Générale Elective dans son 2ème tour le 27 Juin 2020, le 23ème Conseil de

l'Ordre des Architectes est composé comme suit :

Président : Gorgi Mohamed Sahby

Vice Président : Amor Nabil

Secrétaire Générale : Zaabar Rim

Secrétaire Général Adjoint : Mabrouki Jamel

Trésorière : Jemai Bradai Asma

Trésorier Adjoint : Saidi Mohamed Adel.

Membres Assesseurs :

- Boukottaia Akram

- Jallali Ghada

- Ben Nejma Adnène.

2020R01473APSF2

Nomination du syndic au J.O.R.T.

Syndic Résidence Awatef

En Face carrefour Market Boumhel Elbassatine

Suivant le procès-verbal d'une audience générale du 22/3/2020 enregistré à la recette des finances Boumhel le 14/7/2020 sous le n°20701421 reçu n°Mo31559 selon lequel a été décidé la continuation de Monsieur Rouafi Mohamed, CIN 02633630 à la tête du syndicat précité à partir du premier avril 2020 à fin mars 2021.

Documents ci-joint :

- Procès-verbal de l'audience du 22/3/2020 y compris liste des présents à l'audience.

- Décision municipale de la nomination n°00001178.

- Copie pièce d'identité Rouafi Mohamed.

2020R01673APSF2

Remplacement d'un Président d'un Groupement De Développement dans le secteur de l'Agriculture Et de la Pêche

Suite au procès-verbal de la réunion organisée sous la présidence de Monsieur le délégué de Jendouba Nord le 3 juillet 2020, il a été élu le nommer Mr Mersni Wahid Ben Mabrouk, titulaire de la carte d'identité nationale n°07790368 délivrée à Tunis le 22/6/2018, président du conseil d'administration du groupement de développement dans le secteur de l'agriculture et de la pêche Ouled Ahmed en remplacement de Mr Khezri Samih.

2020R01676APSF2

Avis

Conformément aux dispositions du chapitre 16 du décret n°88 de 2011 relatif à l'organisation des associations, l'Association Princesse Carthage pour le patrimoine et le développement culturel, publiée au journal officiel de la République Tunisienne n°19 daté du 6 mars 2020, déclare le changement de l'ancien siège de l'association du 11, rue Ibn al-Jazzar 1002 Tunis à la nouvelle adresse rue Enemssa, sidi Jamal Eddine, Menzel Tamim 8080 Nabeul, ainsi que la répartition des responsabilités au sein de l'association comme suit : Amira Ghodbani : Présidente, Mohamed Ghodbani : Vice-président, Samia Dridi : Secrétaire générale, Mohamed Hmam: Secrétaire adjoint, Wassila Ben Ali :Trésorière, Khmais Hmid Superviseur technique.

2020R01680APSF2

Homologation de résolutions

Syndicat des propriétaires de la Résidence les Oliviers Rue cheikh Mohamed Saada Skanes Eddis Monastir

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire élective en date du 30/6/2020 enregistré à la recette des finances de Monastir le 16/7/2020 sous quittance numéro M036223 sous le n° d'enregistrement 20802845, par laquelle a été élu les membres du syndicat comme suit :

Président du syndicat : Mr. Majed Jouirou

Trésorier : Mr. Tayeb Ben Massoud.

2020S00695APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Créancier saisissant :

Société TECNOCAVE en la personne de son représentant légal, SRL Italienne Immatriculée sous le numéro 00423570456, dont le siège social est sis à Avenza Carrara Italie, élisant domicile au cabinet de son Avocat sis au 2 Rue de Marseille 1001 Tunis.

Débiteur saisi :

Société les Abrasifs du Sahel en la personne de son représentant légal, SARL Immatriculée au Registre du Commerce sous le numéro B1140281997, ayant pour Identifiant Unique le 0022088W, dont le siège social est situé à la ZI Dkhila Route de Sousse 5060 Monastir.

Avocat poursuivant :

Maître Bessem Ben Salem Avocat à la cour de cassation dont le cabinet est sis au 2 Rue de Marseille 1001 Tunis.

Désignation de l'immeuble saisi :

Il s'agit de 3954 parts indivises sur un total de 13180 parts dans le bien immobilier dénommé «Hamdoun 2» objet du titre foncier numéro 75272 Monastir, consistant en une terre agricole contenant des oliviers, composé de la parcelle 425 et dont la superficie totale est de 13180 m² répartie en 13180 parts, et qui se situe à Skanes délégation Monastir

Gouvernorat Monastir, et qui a été représentée par l'expert judiciaire Houssem El Khelifi désigné par Ordonnance sur requête n°62884 par M. le Président du tribunal de première instance de Monastir, comme constituant la parcelle n°2 dans le titre foncier 75272 Monastir et dont la superficie est de 3522 m²

Mise à prix :

La mise à prix a été fixée par l'expert judiciaire Houssem El Khelifi désigné par ordonnance sur requête n°62884 par M. le Président du tribunal de première instance de Monastir, à 633.960,000 dinars. Les frais de la saisie et de l'adjudication sont en sus et seront fixés par le tribunal le jour même.

Tribunal et adjudication :

L'adjudication aura lieu devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Monastir le mercredi 26 août 2020 à partir de 9 heures.

Visite de l'immeuble :

L'immeuble peut être visité chaque jour sur place et il est possible de se faire communiquer une copie du cahier des charges auprès du greffe du tribunal de première instance de Monastir ou auprès de l'Avocat poursuivant.

Participation :

Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable conformément à la loi.

Les personnes de nationalité non tunisienne devront se faire délivrer une autorisation préalable du Gouverneur territorialement compétent.

2020T00638VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Hidri Faten

Avocate à la cour de cassation

58 Rue Al Djazira Tunis

71.326.657

Partie poursuivante : Banque International Arabe de Tunisie, représentée par son président directeur général, S.A. inscrite au registre de commerce sous le n°B187881996 ayant son siège social 70/72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis, en sa qualité de créancière hypothécaire.

Partie poursuivie : Rafik Ben Noureddine Darraji, Gérant de Société, CIN n°00486935 demeurant à rue Azzouz Rebai impasse n°1 bloc A2 cité de la douane el Manar 2 Tunis, et à 34 rue Iben Khaldoune Tunis en sa qualité de débiteur et hypothécaire.

L'avocat poursuivant : Maître Hidri Faten, avocate à la cour de cassation, 58 rue Al Djazira - Tunis MF 114576/S.

Immeuble saisi et mis en vente :

Il s'agit de la propriété faisant l'objet du titre foncier n°174252 Tunis dénommé "yasmine3" génère du titre foncier n°70470 Tunis situé à la délégation de la Marsa route Gamarth Raoued, d'une forme rectangulaire et d'une contenance de 599 m² à proximité de l'atelier de cuir situé à cité el Habib il se compose d'un terrain nu situé dans une zone où il existe tous les équipements nécessaires eau potable, gaz naturel, réseau d'égouts.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 494.977.046 dinars, outre les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : le mardi 25/8/2020 à partir de 9h du matin devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis1 rue beb benêt.

La visite est possible tous les jours.

2020T00648VEPA1

Vente d'un fonds de commerce

Etude Maître Olfa Ben Hedia

Huissier de justice

9, Avenue Habib Bourguiba

Deuxième Etage Bureau 2 Ariana

Matricule fiscal : 1377781/M/A/P/000

Créancier poursuivant : Les héritiers de Hammouda Bin Houssein, dont les fils sont Lotfi, Mourad, Imed, Al Fadil, Saida, Sajiaa et Rawda Bin Houssein, et sa veuve, Alaarem Bakar, dont le bureau des renseignements se trouve dans le bureau de leur avocate, Mme Hela Hedfi, sont représentés par deux maîtres Ayman Al Yahyaoui et Hela Hedfi.

Débiteur : Mondher Bin Hussein, dont l'adresse est au restaurant Nozha, numéro 19, rue Ahmed Al Khabthani, cité Nozha Ariana.

Titre exécutoire :

Jugement rendu par le tribunal de première instance d'Ariana le 17/01/2019 sous le numéro 32635.

Fonds de commerce exposé à la vente :

Pour prendre connaissance des conditions des enchères et les éléments corporels et incorporels du fonds de commerce et les détails prière contacter l'huissier de justice poursuivant à son étude sis à l'adresse sus indiquée pour prendre connaissance du cahier des charges.

Date et lieu :

Mardi le 11/8/2020 à 11h du matin et suivants du fonds du commerce au local 19, avenue Ahmed Khabtbeni cité Innozha, Ariana.

Mise à prix :

Fixé à la somme de quatre vingt mille dinars (80.000.000 d) pour l'ensemble du fonds de commerce objet des enchères.

Observation :

La participation aux enchères ne peut avoir lieu qu'après la consignation d'un montant en espèces ou par chèque certifiée de la somme (8.000.000d) auprès de l'huissier de justice sus nommé avant la date des enchères.

2020T00655VEPA1

Vente aux enchères publiques

Vente immobilière

Cabinet Maître Kamel Ben Messaoud

Avocat à la cour de cassation

Partie créancière saisissante poursuivante : Nadia Bent El Mongi Ben Khalfallah, employée à l'étranger, ayant élu son domicile au cabinet de son avocat maître Kamel Ben Messaoud.

Avocat poursuivant : Maître Kamel Ben Messaoud, avocat près la cour de cassation, étude, sise Immeuble Golden Towers Bloc B 9ème étage Centre Urbain Nord Tunis.

Partie saisie : Société immobilière «essakina» en sa qualité de débitrice, société à responsabilité limitée, immatriculée au registre du commerce de Tunis sous le numéro B154442003, son siège social est situé à 02 rue Raed Bejaoui, avenue 20 mars, le Bardo, Tunis.

Immeuble objet de la vente : Terrain n°105 objet du T.F n°176411 Tunis, situé à El-Agba Tunis d'une superficie de 4000 m² revenant à la débitrice et faisant partie du T.F n°85080 Tunis. Ledit terrain est à usage d'habitation situé à côté d'immeubles en cours de construction revenant également à la débitrice et qui sont constitués de rez-de-chaussée et de plusieurs étages. Ledit terrain est situé à une cité moderne et entouré d'immeubles modernes dont une partie est en cours de construction tandis que l'autre est achevée. Le terrain est équipé en électricité et en eau potable etc... Un parking ouvert au public et un réseau de communication moderne sont disponibles près du terrain.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à deux million et six cent mille dinars (2.600.000.000) sans compter les frais de poursuite qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu à la chambre des criées, tribunal de première instance de Tunis 2 situé à Essijoumi (affaire n°321/2), le lundi vingt quatre Août deux mille vingt (24/8/2020) à partir de neuf heures du matin.

Visite :

Ouverte tous les jours. Pour plus de renseignements, s'adresser à l'étude de Maître Kamel Ben Messaoud, avocat poursuivant, ou au greffe du tribunal de première instance de Tunis 2 où est déposé le cahier des charges.

N.B : Ne peut participer aux enchères que celui qui aura consigné au moins le tiers de la mise à prix par office d'avocat.

L'avocat poursuivant Maître Kamel Ben Messaoud Avocat à la cour de cassation Immeuble Golden Towers Bloc B 9ème étage.

2020R01677VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la Banque El BARAKA en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à Rue Hédi Cheker Tunis.

Partie saisie : GROUPE LAZREG DE COMMERCE GLC, en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à Rue de l'environnement Ksar Hellal,

M.F : 777335 L.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse, M.F 371670 X.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n°173528 Tunis d'une superficie de 417 m² dénommé «EL FERJANI» et sis à Ain Zaghouan Tunis.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 2205 052 DT 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le mardi 18/8/2020 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis.

Conditions de visite de l'immeuble :

Chaque jour de 9 H à 17 H.

2020S00712VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude maître Nadri Mouldi

Avocat à la cour de la cassation à Médenine

Demeurant à l'immeuble Bousaid

Avenue 02 Mai 1966 Médenine

Partie poursuivant : 1- Naim Ben Youssef connu el Hédi Ben Mhenni el Najjar, ouvrier pharmacie, demeurant cité maison de culture Ben Guerdane gouvernorat Médenine, élisant domicile à l'étude de son maître Nadri Mouldi, avocat de Médenine demeurant l'immeuble bousaid avenue 02 Mai 1966 Médenine.

2- Haithem Ben Naim Ben Youssef connu el Hédi Ben Mhenni el Naijar étudiant, demeurant région el Riadh Djerba gouvernorat de Médenine, élisant domicile à l'étude de son maître Nadri Mouldi, avocat de Médenine demeurant l'immeuble Bousaid avenue 02 Mai 1966 Médenine.

Partie saisie : - héritiers el Hédi Ben Dhaou Ben Khlifa Zouari ils sont :

1- Sa mère : Mariem Bent Bachir Ben Abdallah Bousaiida femme au foyer demeurant cité 09 Avril Bengerdene gouvernorat de Médenine.

2- 2- Sa veuve : Yzza Bent Ali Al Swaee à son égard à l'égard de ces enfants mineurs : Mohamed Ali Zaouari, Iyed Zaouari et Lina Zouari femme de foyer demeurant cité 09 Avril Bengerdene gouvernorat de Médenine.

3- Les enfants majeurs :

- Tahani Bent el Hédi Zouari femme au foyer demeurant cité 09 avril Bengerdene gouvernorat de Médenine,

- Ameni Bent el Hédi Zouari femme au foyer demeurant cité 09 avril Bengerdene gouvernorat de Médenine.

Immeuble saisi : l'immeuble situé au cité 09 avril région Sayeh Bengerdane gouvernorat Médenine «qui consiste en une parcelle de terrain contient un immeuble résidentiel rez-de-chaussée coté qibla l'est et al jouf il contient 04 chambres, un salon, une cuisine, une salle de bain, grand hall un petit couloir, une véranda, une terrasse circulaire et un hall de coté ouest ne pas couvert aussi l'immeuble consiste un immeuble résidentiel de deux étages inférieur et supérieure devant el Qibla et l'est et il est divisé en deux parties :

- rez-de-chaussée / il y a une salle rectangulaire et une salle de bain, une armoire ainsi deux grands entrepôts, ouverts les uns aux autres et il y a deux grandes portes en acier il est complet pour la construction.

- premier étage : il dispose d'un immeuble résidentiel moderne en voie d'achèvement construit en briques plancher en ordus.

Il relie également les terres locales et l'immeuble de deux étages en font partie d'un plancher carrelé et il limite la propriété entière.

Qibla : entrée commune puis la propriété de Dhaou Zaouari à la longueur de 4 mètres puis il se plie vers l'est à la longueur de 17.30m.

Est : d'une part Dhaou Zaouari et d'autre part Saleh Zaouari et dans la troisième entrée suivie par Adel Zaouari en longueur de 18.25 m puis pliez en longueur 13.80m.

Jouf : Mouhamed Zaouari en longueur de 20.60m puis en longueur 12.50 m s'allonge en longueur 12.30m.

L'ouest : fils Massoud Zouari en longueur 11.80 m puis en longueur 3.00 m puis en longueur 5.30 m s'allonge en longueur 14.00 m puis en longueur 5.00 m puis en longueur 4.45 m puis en longueur 9.00m et en longueur de 2.00m.

La superficie totale est de 1200 mètres carrés (mille deux cent mètres carrés).

Il y a aussi une entrée piétonne sa largeur 1.80 cm, reliant les immeubles résidentiels de Salah Adel et Mohamed Zouari à l'entrée commune et sa superficie en dehors de la zone de mille deux mètres carrés».

Mise à prix : la mise à prix est fixée à la somme de cent dix sept milles quatre cent trente cinq dinars "117.435.000dt" après réduction de prix initial de 40% suivant autorisation du tribunal.

Date et lieu de l'adjudication : aura lieu le mercredi le 26/8/2020 à 9h et suivant à la chambre de ventes immobilières au tribunal de première instance de Médenine palais de justice.

Visite de l'immeuble : la visite de l'immeuble est possible tous les jours de la semaine de 8h à 18h, comme il est possible de consulter le cahier des charges à la chambre des ventes immobilières au tribunal de première instance de Médenine ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivante toute personne qui veut participer à l'adjudication doit consigner le 1/3 de la mise à prix avant la séance en espèce ou par chaque certifié, les étrangers ne peuvent participer à l'adjudication qu'après obtention au préalable de l'autorisation de monsieur le gouverneur.

2020X00856VEPA1

Vente aux enchères publiques

D'un immeuble sis à Djerba

Objet du titre foncier n°1780 Médenine

Etude de Maître Mohamed Mars

Avocat auprès de la cour de cassation

47, Avenue Habib Bourguiba, Médenine

Tél. : 75.643.113

1)- Créancier saisissant :

Société BH de recouvrement (en vertu du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 9/12/2019, enregistré à la recette des finances, à Tunis, le 10/12/2019, quittance n°99986, enregistrement n°19807622, qui la société générale de recouvrement des dettes auparavant), en la personne de son représentant légal, société anonyme, inscrite au registre national des entreprises, matricule fiscal : 0788628G; ayant son siège social au 07 Rue Alain Savary, immeuble B, 2ème étage, Cité des Jardins 2, Tunis, se substituant à la Banque de l'Habitat dans le droit de réclamer la dette en vertu d'acte de substitution de dette, établi le 29/12/2005, enregistré à la recette d'enregistrement d'actes de sociétés, Bureau n°1, Tunis, le 28/02/2006, sous le n°6701472, quittance n°10392+10393, son domicile élu : Bureau de son avocat Maître Mohamed Mars, Avocat auprès de la cour de cassation, 47 Avenue Habib Bourguiba Médenine

- en sa qualité de créancier hypothécaire

2)- Partie saisie :

- Société Djerba d'Alimentation Générale en Gros (SODAGG), société à responsabilité limitée, en la personne de son représentant légal, son siège social est à l'Avenue 15 Octobre, n°31, La Kania, El Ouardia, Tunis, inscrite au registre de commerce sous le n°B196881997, (débitrice principale).

- Hassen Ben Mahmoud El Cadhi, commerçant, demeurant au 24 Avenue Mustapha Zemzem, El Ouardia, Tunis, suivant acte d'hypothèque (caution d'hypothèque, dont le registre de commerce est inconnu), titulaire de la carte d'identité nationale n°0765440.

- Mohamed Ben Mahmoud El Cadhi, commerçant, demeurant au 24 Avenue Mustapha Zemzem, El Ouardia, Tunis, suivant acte d'hypothèque (caution d'hypothèque, dont le registre de commerce est inconnu), titulaire de la carte d'identité nationale n°00405752.

- en qualité : la première de débitrice hypothéquant, le deuxième et le troisième de caution solidaires des dettes de la société débitrice,

Immeuble saisi :

L'immeuble objet de la saisie, consiste en des quotes-parts foncières dans l'indivision, soit 1347.5/2711 parts (appartenant à Hassen El Cadhi ; et Mohamed El Cadhi) de l'immeuble, objet du titre foncier n°1780 Médenine, dénommé terre de Guallala, d'une superficie de 1347.5 m² de la superficie globale de l'immeuble qui est 2711 m².

A- Situation et limites : L'immeuble, objet de la constatation, consiste en une parcelle de terre, sise au chef-lieu de Guallala, délégation d'Ajim Djerba, s'étendant est-ouest avec une déviation de l'ouest vers le nord, limitée au sud par une rente, à l'est, où se trouve la déviation, par le domaine municipal de Guallala, et dans le reste, par la route publique reliant entre le chef-lieu de Guallala et El Kantara, au nord, où se trouve la déviation par la route publique reliant entre le chef-lieu de Guallala et Cédouikëch, et pour le reste, par le domaine municipal de Guallala, et à l'ouest par une route publique.

B- Les mesures : la longueur du côté de l'ensemble de l'immeuble, objet de la constatation décrite ci-dessus, est au sud de 8.74m et 57.04 m, à l'est où se trouve la déviation 3.28m et 17.29m, et pour le reste 33.48m et 1.98m, au nord où se trouve la déviation, 24.50m et pour le reste 32.01m et 2.07, et à l'ouest 2.99m, 32.24m, 23,97m et 8.09m², et d'une superficie totale de 2711m².

C- Le contenu : l'immeuble objet de la constatation contient un premier bâtiment composé d'un rez-de-chaussée et un étage, entièrement bâti, sis au coin nord-ouest, où la déviation, un second bâtiment en rez-de-chaussée, sis au coin nord-est, un troisième bâtiment composé d'un rez-de-chaussée et d'un étage, entièrement bâti, sis au coin sud-est, et un quatrième bâtiment en rez-de-chaussée (construction ancienne), sis à l'ouest du troisième bâtiment précité, comme il contient une route asphaltée, s'étendant est-ouest, partageant l'immeuble; objet de la constatation, en deux parties sud et nord.

La mise à prix et la valeur globale des quotes-parts de Messieurs : Hassen El Cadhi et Mohamed El Cadhi et qui s'élèvent à 1347.5 parts dans l'indivision avec d'autres et nanties au profit de la Banque de l'Habitat, substituée par la société BH de recouvrement (en vertu du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 9/12/2019, enregistré à la recette des finances à Tunis, le 10/12/2019; quittance n°99986; enregistrement n°19807622, qui la société générale de recouvrement des dettes auparavant), du titre foncier n°1780 Médenine, est fixée à neuf cent neuf mille deux cent soixante et un dinars 778 millimes (909.261,778 D), outre les frais de poursuite qui seront annoncés le jour de l'audience, le tout après comme matérialisé par l'expert Monsieur Mahfoudh Dali, expert désigné par ordonnance sur requête rendue par Monsieur le Président du Tribunal de 1ère instance de Médenine, du 18/3/2019, sous le n°147746.

Le tribunal et l'audience d'adjudication :

L'adjudication de l'ensemble de l'immeuble saisi aura lieu le mercredi dix neuf août deux mille vingt (19/8/2020) devant la chambre des ventes immobilières au tribunal de première instance de Médenine, dans sa chambre de vocation, à partir de 9h, qui est l'audience dans laquelle seront exposés les immeubles suivants pour la vente aux enchères publiques au dernier offrant suivant la loi.

La visite de l'immeuble est possible tous les jours aux heures de travail.

Pour pouvoir participer à l'adjudication, on doit consigner le tiers de la mise à prix.

Pour les étrangers, ils doivent obtenir au préalable l'autorisation de Monsieur le Gouverneur de la région.

2020X00857VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Amous Abdelhamid

Avocat à la cour de cassation

31 Avenue Farhat Hached Sfax

Il sera procédé à la vente immobilière à la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Sfax sis rue Victor Hugo Sfax le lundi 31/8/2020 à 9 heures du matin.

Partie poursuivante :

- Banque Internationale Arabe de Tunisie société anonyme son registre de commerce n°B187881996 représentée par son représentant légal dont le siège social est au 70, 72 avenue Habib Bourguiba Tunis.

Partie saisie :

- Monsieur Abdessatar Ben Hédi Ben Abdelkader Choura commerçant demeurant route Saltania km 6 en face de la salle des fêtes Trabelsi Sfax CIN n°01070805 RC n°A1358871997.

Avocat poursuivant :

- Maître Amous Abdelhamid avocat à la cour de cassation demeurant 31 avenue Farhat Hached Sfax.

Immeubles saisis :

Le 1er local :

Il s'agit du local n°5 sis route Saltania km 6 Sfax à droite de la route Saltania ouvrant au Sud de la route publique de 30,33m² ; du Nord au Sud des 2 côtés Est et Ouest 7,68m et de l'Est à l'Ouest du côté Nord 3,98m au Sud 3,92m équipé de l'eau et d'électricité,

Délimité au Nord espace de l'immeuble à l'Est local n°6 au Sud une porte au fond derrière route Saltania d'où l'entrée à l'Ouest magasin n°4.

- Le local est loué par Madame Soumaya Mkaouar depuis 7 ans avec un loyer de 470,000 D mensuellement pour la vente des prêts à porter.

Le 2ème local :

Magasin n°6 sis route Saltania km 6 Sfax à droite de la route Saltania ouvrant au Sud de la route publique de 31,71m² ; du Nord au Sud des 2 côtés Est et Ouest 7,68m de l'Est à l'Ouest du côté Nord 4,28m au Sud 3,98m y renferme des escaliers desserrant à un faux plafond équipé d'eau et d'électricité.

Délimité au Nord espace de l'immeuble à l'Est magasin de Mohamed Moncef Choura au Sud une porte à faux derrière route Saltania d'où l'entrée à l'Ouest magasin n°5.

- Le local est loué par Monsieur Mohin Bounaga depuis une année moyennent un loyer mensuel de 480.000D exploité pour la vente des fruits et légumes.

Mise à prix :

Trente six mille trois cent quatre vingt seize Dinars (36.396,000 D) pour le magasin n°5, et quarante et un mille deux cent vingt trois Dinars (41.223,000 D) pour le magasin n°6 outre les frais.

Observations :

La visite de l'immeuble saisi peut se faire tous les jours pendant les heures de travail.

Le cahier des charges est déposé au greffe et à l'étude de l'avocat poursuivant.

Tout participant étranger doit se prémunir préalablement de l'autorisation du gouverneur.

Ne peuvent participer aux enchères que ceux qui auront préalablement consigné le tiers de la mise à prix soit 12.132,000 D pour le magasin n°5 et 13.741,000 D pour le magasin n°6.

2020X00868VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Habib Nouri

Avocat à la cour de cassation

43, Avenue Habib Bourguiba - Sfax

Partie poursuivante : Banque Nationale Agricole représentée par représentant légal demeurant à son siège social sis rue Hédi Nouira Tunis inscrite au R.C. du greffe du tribunal de première instance de Tunis sous le numéro B42431996 et au registre national des entreprises sous le numéro 123L élisant domicile en l'étude de l'avocat poursuivant maître Habib Nouri avocat à la cour de cassation 43 avenue Habib Bourguiba Sfax.

Parties saisies :

1/ Najeh Ben Mohamed Ben Nasr, Oléifacteur, demeurant à Zenket Echaari n°20 Sakiet Eddaier Sfax, Inscrit au RC sous le numéro A116912001 et au registre national des entreprises sous le numéro 0420747B titulaire de CIN numéro 013475508.

2/ Latifa Ben Hmida Bennasr épouse Bennasr, sans profession, demeurant à Zenket Echaari n°20 Sakiet Eddaier Sfax, et titulaire de CIN numéro 05338487.

Désignation de l'immeuble à vendre : l'ensemble du bien immobilier objet du titre foncier numéro 39624 Sfax dénommé Essaada sis à Sfax route de Lafrane Km 7.5 Merkez Wali sur la route principale coté Ouest d'une superficie de 707 mètres carrés (07 ares 07 centiares) délimité au Sud par Belghith, à l'Est la route de Lafrane, au Nord par l'école primaire merkez Wali et à et à l'Ouest par Bab Jemma consistant en un terrain sur lequel est édifié une maison à usage d'habitation de deux étages relativement récente, d'une superficie de 488 mètres carrés le premier étage d'une superficie de 321 mètres carrés composé d'une véranda, d'un salon, d'un séjour et à l'intérieur d'une, d'un coin repas, d'une grande cuisine et d'un garage. L'étage supérieur la superficie couverte d'une superficie de 167 mètres carrés et composé d'un hall central, de quelques marches menant à la terrasse et la chambre des parents, la chambre d'enfants et à l'Ouest d'une chambre, une autre chambre du coté Est avec une salle de bain.

Hypothèques :

1/ Une hypothèque d'un montant de 645.000,000 dinars au profit de l'Arab Tunisian Bank ATB inscrite le 24/11/2015 Vol 01/2015 numéro 10355.

2/ Une hypothèque d'un montant de 100.000,000 dinars au profit de l'Arab Tunisian Bank ATB Inscrite le 01/9/2016 Vol 02/2016 numéro 2608.

3/ Une hypothèque d'un montant de 500.000,000 dinars au profit de la banque nationale agricole inscrite le 29/11/2017 Vol 02/2017 numéro 3864.

4/ Un privilège au profit du trésorier public recette des finances de mahras de 5.884,393 dinars inscrite le 30/12/2019 Vol 02/2019 numéro 3959.

Mise à prix : la mise à prix est de huit cent cinquante mille dinars (850.000,000 d) outre les frais.

Date heure et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu le 26/08/2020 à partir de neuf heures à l'audience des criées du tribunal de première instance de Sfax 2 rue Ahmad Aloulou perpendiculaire à l'avenue 14 Janvier Sfax.

Observation : La visite des lieux est possible tous les jours durant les horaires du travail.

Pour de plus amples renseignements ou pour prendre connaissance du cahier des charges au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 ou au cabinet de Maître Habib Nouri.

Toute personne désirant participer à l'adjudication doit consigner le tiers de la mise à prix avant la vente par le truchement d'un avocat et les étrangers ne peuvent y participer qu'après obtention d'une autorisation d'achat délivrée par Monsieur le gouverneur de Sfax conformément à la loi.

2020X00869VEPA1

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES

PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE

Après indécence à la vente

Etude Maître Moalla Lobna, rue abou kacem chebbi immeuble Alyssa centre 2ème étage bureau n° 211 Sfax

CREANCIER SAISISSANT : Abderraouf ghorbel entant que syndic de la faillite de la société Amico pour la confection des vêtements prêts, son domicile élu bureau maitre moalla lobna sis à la rue abou kacem Chebbi immeuble Alyssa centre 2 ème étage bureau n° 211 Sfax

DEBITEUR SAISI : Mounir chtourou sis à l'avenue habib Bourguiba, n°30 entrée chtourou sakiet ezzit sfax n cin 01301691

AVOCATE POURSUIVANTE : Maître Moalla Lobna, rue abou kacem chebbi immeuble Alyssa centre 2 ème étage bureau n° 211 Sfax

L'INDECENT A LA VENTE : ali chakroun sis à la route sidi mansour sfax cin 01323939

IMMMEUBLE SAISI : Consiste d'un 1/3 indivis d'un immeuble sis à la route de Tunis km 5 Sfax, surface de 1137 mètre carrée, contenant terrain clôturé avec une maison et un entrepôt, un studio et une toilette qui se trouvent dans le coin nord-Est ; son mesure 30.90 mètres du coin nord-Est du Sud et s'oriente vers l' ouest 18 m, puis vers le nord 11.20 m, vers Ouest 23.70 m, vers le nord 28.00 m et vers l'Est 37.75 m qui est lié par le premier coin où s'effectue le processus de mesure elle est délimité du nord du terrain propriété de Ridha Maalej, de l'Est les héritiers de Ahmed Chtourou, de Sud une entrée d'une part et Moncef Chtourou, d'autre part, et Ouest Moncef Chtourou et pour la maison, elle comporte une véranda qui conduit à une chambre d'acceuil et un couloir s'ouvre sur 3 chambres , des salles de bain, toilettes et une cuisine. Celle-ci, s'ouvre aussi sur une véranda au Sud-ouest et un escalier qui conduit vers le toit et son chambre, son état du construction est parfaite et bien équipé.

MISE A PRIX : estimée à cent cinq mille dinars (105.000.000D) auquel s'ajoutent les frais et toute personne désirant participer à l'adjudication doit consigner le un tiers (1/3) du montant de la mise à prix avant la date l'adjudication et ce par l'intermédiaire d'un avocat et Les étrangers désirant participer à l'adjudication doivent au préalable avoir une autorisation de monsieur le gouverneur.

DATE DE L'ADJUDICATION aura lieu le lundi dix aout deux mille vingt (10/08/2020) à partir de neuf heures du matin, à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de sfax .

Le montant de l'adjudication au profit de l'indécent : cent trente trois mille cinquante dinar (133.050.000D)

OBSERVATIONS La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu pendant les horaires du bureau. Pour de plus amples renseignement contacter le greffe du tribunal de première instance de sfax où a été déposé le cahier des charges, ou à l'étude de l'avocate poursuivante dont le bureau est sis à la rue abou kacem chebbi immeuble Alyssa centre 2 ème étage bureau n° 211 Sfax.

2020X00892VEPA1

Etude Maître Mohamed Lahmaier

Avocat près la cour de cassation

106 Bis Rue de Palestine 1002 Tunis

Matricule fiscal : 182910 Q/A/P/000

Tel : 71.801.300

Fax : 71.783.701

Poursuivant : La Banque de Tunisie (S.A) représentée par son Directeur Général, ayant son siège social 2, rue de Turquie 1000 Tunis identifiant unique 000120H.

Partie saisie : Marouane Bayoudh, employé, (C.I.N n°06763913) demeurant rue de Syrie 5080 Teboulba gouvernorat de Monastir.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Lahmaier avocat près la cour de cassation 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Description du bien à vendre : Immeuble objet du T.P. 43012 Monastir dénommé Najia d'une superficie de 841 m² consistant en un terrain zone verte plantée de 6 oliviers sis à Monastir dans la zone urbaine UVB.

Mise à prix : (71.485,000 D. T) outre les frais de poursuite

Date et lieu de la vente : (Mercredi 26 Août 2020) devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Monastir à partir de 8h du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de· plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères et par la voie d'un Avocat doit consigner le 1/3 de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2020401354VEPA1

Etude Maître Mohamed Lahmaier

Avocat près la cour de cassation

106 Bis Rue de Palestine 1002 Tunis

Matricule fiscal : 182910 Q/A/P/000

Tel : 71.801.300

Fax : 71.783.701

Poursuivant : La Banque de Tunisie (S.A) représentée par son Directeur Général, ayant son siège social 2, rue de Turquie 1000 Tunis identifiant unique 000120H.

Partie saisie : Monsieur Abdelkarim Mansour, agriculteur, (C.I.N n°04157874) demeurant avenue Farhat Hached El Ouerdanine, gouvernorat de Monastir.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Lahmaier avocat près la cour de cassation 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Description du bien à vendre :

Immeuble objet du T.F. 34435 Monastir dénommé «El Amir» d'une superficie de 420 m² sis rue Taha Hssine El Ouardanine gouvernorat de Monastir sur lequel est édifié une construction répartie en un R.D.C d'une superficie couverte de 326 m² et d'un étage d'une superficie couverte de 334 m² alimenté en eau et en électricité.

Mise à prix : (319.700,000 D.T) outre les frais de poursuite.

Date et lieu de la vente : Mercredi 26 août 2020 devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Monastir à partir de 8H du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères et par la voie d'un avocat, doit consigner le 1/3 de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable ; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2020401355VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Maître Moncef Mekki

Avocat & Conseil

2 Bis Rue Argentine "Imb Argentina" Tunis Belvédère 1002

Tél : 71 791 028

Créancier poursuivant : La Société Tunisienne de Recouvrement de Créances (STRC) S.A en la personne de son représentant légal, son domiciliation est au siège de la Sté Arab Debt Recovery 5 rue Talleyrand 8ème étage 1002 Belvédère - Tunis.

Partie saisie : Mr Chokri Bourourou sis à zone industrielle n°26 Iben Khaldoun Cité Etahrir et à la rue 7400 n°43 Manar 1 Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Moncef Mekki avocat à la cour M.F 767628/R/A/P/000, demeurant au 2 Bis rue Argentine "Imb Argentina" Belvédère 1002 Tunis.

Parts indivises à vendre : les 115,5 parts du T.F n°38656 Bizerte, consistant une villa de 396 parts composé d'un salon, séjour et 4 chambres et S.B à Menzel Bourguiba rue Iben Rochd.

Mise à prix : cinquante-trois mille neuf cent soixante-dix dinars (53.970,000DT) suivant majorée des honoraires et des frais légaux.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le mardi 18 Août 2020 à partir de 9h du matin auprès de la chambre des criées auprès du Tribunal de première instance de Bizerte.

Les conditions de visite : La visite des lieux peut se faire tous les jours suivant l'horaire, administratif, et tout enchérisseur intéressé peut consulter le cahier de charges au cabinet de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de première instance de Bizerte.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignées le 1/3 de la mise à prix.

Pour les étrangers il faut produire les autorisations requises.

2020401397VEPA1

Avis aux créanciers

Vente d'un immeuble et meubles appartenant à la Sté

«Emballage du Belvédère»

I.U : 306889z

Maître el HENI Chokri, sis à rue Ali Dargouth n°34 3ème étage bureau A 1001 Tunis

Tél : 71 331 411 en tant que syndic de faillite, annonce qu'il a été statué par le tribunal de première instance de Tunis dans l'affaire n°236 sur les cahiers des charges pour la cession d'un terrain TF57266 Tunis d'une sup.16540m² et du matériel industriel, ferrailles et bureautique sis à Rue Jaber Ibn Hayen Bhar Lazrag Marsa Tunis.

Les personnes intéressées pour l'achat de l'immeuble et les meubles sus indiqués, sont priées de retirer le cahier des charges auprès du bureau du syndic de faillite en contrepartie de payer une somme de 50 dt pour chaque cahier non remboursable et que le dernier délai d'acceptation des offres a été fixé le 16/9/2020.

Cette annonce a été publiée dans les deux journaux Assahah et La Presse en date du 18/7/2020.

2020T00642VEPA2

Vente d'un immeuble et meubles appartenant à la

Sté «Collecte du Belvédère»

I.U : 565876k

Maître el Heni Chokri, sis à la rue Ali Dargouth n°34 3ème Etage bureau A 1001 Tunis Tél 71 331 411 en tant que syndic de faillite, annonce qu'il a été statué par le tribunal de première instance de Tunis dans l'affaire n°451 sur les cahiers des charges pour la cession du terrain TF 57339 Tunis d'une sup.15500m² et du matériel industriel, transport et bureautique sis à la Rue Jaber Ebn Hayen Bhar Lazrag Marsa Tunis.

Les personnes intéressées pour l'achat de l'immeuble et les meubles sus indiqués, sont priées de retirer le cahier des charges auprès du bureau du syndic de faillite en contrepartie de payer une somme de 50 dt pour chaque cahier non remboursable et que le dernier délai d'acceptation des offres a été fixé le 16/9/2020.

Cette annonce a été publiée dans les deux Journaux Assabah et La presse en date du 18/7/2020.

2020T00643VEPA2

Vente d'un local commercial et meubles appartenant à la

Sté «Papeterie de Belvédère»

I.U : 1281E

Maître el HENI Chokri, sis à rue Ali Dargouth n°34 3ème Etage bureau A 1001 Tunis Tél 71 331 411 en tant que syndic de faillite, annonce qu'il a été statué par le tribunal de première instance de Tunis dans l'affaire n°237 sur les cahiers des charges pour la cession du local commercial TF 89982 Tunis d'une sup.28 m² sis à Lac et du matériel industriel, ferrailles, bureautique et transport sis à l'avenue Louis Bray 108 cité el Khadra Tunis.

Les personnes intéressées pour l'achat du local commercial et les meubles sus indiqués, sont priées de retirer le cahier des charges auprès du bureau du syndic de faillite en contrepartie de payer une somme de 50 dt pour chaque cahier des charges non remboursable et que le dernier délai d'acceptation des offres a été fixé le 16/9/2020.

Cette annonce a été publiée dans les deux journaux Assabah et La presse en date du 18/7/2020.

2020T00644VEPA2

Distribution des fonds disponibles entre les créanciers

Etabli conformément à l'article 46 du Code des Sociétés Commerciales

ONE TECH & SOLUTION «OT2S»

Société anonyme en liquidation

Au capital social de 500.000 DT

Siège social : 16, Rue des Entrepreneurs - La Charguia 2 - 2035 Ariana

Identifiant unique : 1588663E

Le liquidateur de la société informe le public de la décision de distribution des fonds disponibles provenant de la liquidation.

Toute personne intéressée peut faire oppositions dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de parution de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne, et ce par le recours au juge des référés qui statue sur la régularité de l'opération de distribution.

Ce même avis a été inséré aux journaux «Le quotidien» et «Echourouk» en date du 17/7/2020.

2020R01675VEPA2

Avis d'appel d'offres

PROSAMI

Route Jemmel Zarmedine

MF : 0009772E

RC : B154771996

Suivant l'ordonnance de la chambre - commercial du TPI de Monastir en date du 7/7/2020, l'administrateur judiciaire de la société PROSAMI M. Noureddine Zaghdoudi lance un appel d'offres pour la vente du matériels non utilisables suivants : N°4 chargeurs de diverses dimensions n°2 chariots élévateur et 1 bulldozer.

Le dernier délai de remise des offres est fixé pour le 25/8/2020 le cachet de la poste fait foie.

Les personnes intéressées peuvent retirer le cahier des charges contre le paiement de 30 dinars non remboursables et visiter le matériel après avoir fixé un rendez-vous avec l'Administrateur judiciaire.

Pour tout renseignements veuillez contacter le : 98 461 763- 55 502 999.

2020S00689VEPA2

Avis de distribution

Le greffier du tribunal de première instance de Sousse annonce l'ouverture de la procédure de distribution de la somme de 18.316.062 dinars objet de la quittance de consignation n°R008598 du 9/10/2013 contre la Société Tunisienne des Industries Modernes «STIM» à la diligence de Maître Olfa Gharbi pour le compte BFPME dans l'affaire n°211.

Dans les trente jours de la publication au journal officiel de l'insertion ou de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit à peine de forclusion

produire ses titres de créances au greffe du tribunal avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu et ce conformément à l'article 468 du C.P.C.C.

2020401347VEPA2

Société Print Production Pikcel 3p

Identifiant unique : B0360622015

Règlement judiciaire N°307 du 27/02/2019

Maître Youssef Chihi administrateur judiciaire informe que par pv de la réunion daté du 6/4/2020 inscrit au registre national des entreprises en date du 4/6/2020 a été mis fin à la caution accordée à la société Print Production Pikcel 3P.

2020401350VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE DE TANIT INTERNATIONAL

Société anonyme

Capital social : 60.000.000 Dinars

Siège social : 70-72 Avenue Habib Bourguiba 1000 Tunis

Identifiant unique : 296147H

Le Conseil d'Administration tenu le 15 juillet 2020 convoque les actionnaires de la société Tanit International «STI» à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir le 19 août 2020 à 9 heures au siège de la société sis au 70-72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture, examen et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019;

2- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes pour les comptes de la STI et approbation des états financiers de la STI au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019;

3- Approbation des conventions règlementées ;

4- Affectation des résultats au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019;

5- Quitus aux administrateurs ;

6- Nomination des Administrateurs ;

7- Nomination du commissaire aux comptes;

8- Pouvoirs.

2020T00626SANB3

Convocation à l'assemblée générale mixte

Société INNOVEST

SA au capital de 4 800 000 Dinars

RC : B01195132010

MF : 1175021 E M N 000

Messieurs les actionnaires de la société INNOVEST SA sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 17 août 2020 à 9.30 heures à la siège de la société sis A2 Bloc B, Immeuble Rosalys, Rue de l'île de Sabeh, Les jardins du Lac, Les Berges du Lac II - Tunis Tunisie, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation de Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019 ;

2. Lecture du Rapport Général et Spécial du Commissaire aux Comptes relatif à l'exercice 2019 ;

3. Approbation desdits états financiers et des Conventions réglementées ;

4. Quitus aux Administrateurs;

5. Affectation de résultat de l'exercice 2019;

6. Renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices 2020-2021 et 2022;

7. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2020-2021 et 2022;

8. Questions diverses.

2020T00636SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

INNOVEST SICAR

SA au capital de 2.500.000 dinars

RC : B0115662012

MF : 1228731 X P M 000

Messieurs les actionnaires de la société INNOVEST SICAR sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 17 août 2020 à 10.30 heures au siège de la société sis A2 Bloc B, Immeuble Rosalys, Rue de l'île de Sabeh, Les jardins du Lac, Les Berges du Lac IL Tunis Tunisie, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil à l'Assemblée relatif à l'exercice 2019,

- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2019,

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation du résultat de l'exercice 2019,

- Approbation des conventions réglementées,

- Questions diverses.

2020T00637SANB3

Convocation

PLASTICS S.A

Société anonyme

Au capital de : 2 660 000 dinars

Siège social : 43 Rue du Sahel Immeuble F Montfleury Tunis

MF : 0012866K A M 000

Messieurs les actionnaires de la Société PLASTICS sont priés d'assister à son siège social à l'assemblée générale ordinaire annuelle le 17 août 2020 à 9H pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et examen du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019.

- Examen et approbation du Bilan et Etats Financiers de l'année 2019.

- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

- Désignation du commissaire aux comptes.

- Questions diverses.

Tous les documents relatifs aux sujets ci-dessus sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2020T00646SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du mardi 18 août 2020

SOCIETE TUNISIENNE D'AVICULTURE SOTAVI

Société anonyme

Au capital de 5.460.000 Dinars

Siège social : Avenue de la Jeunesse Borj-Cédria Ben Arous

Identifiant unique : 0012572Y

N° d'affiliation à la CNSS : 66575-33

La Société Tunisienne d'Aviculture (SOTAVI) a l'honneur d'inviter ses actionnaires à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 18 août 2020 à 10 H du matin au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement du retard de la tenue de l'assemblée générale.

2. Lecture du rapport du conseil d'administration concernant l'activité de la société pour l'exercice 2018.

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2018.

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2018.

5. Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 et suivant du code des sociétés commerciales.

6. Affectation du résultat de l'année 2018.

7. Détermination des jetons de présence des administrateurs.

8. Quitus aux administrateurs.

2020R01663SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Mutuelle Assurance de l'Enseignement «M.A.E»

Complexe El Mechtel Avenue Ouled Haffouz - B.P 61 Bab El Khadhra 1075 Tunis

Identifiant unique : 14225PPM000

Mesdames, Messieurs les Délégués des groupements des sociétaires de la Mutuelle Assurance de l'Enseignement - M.A.E sont invités à assister aux travaux de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le dimanche 23 août 2020 à 9H du matin à l'Hôtel El Mouradi Gammarth Tunis et ce, pour délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivants :

1) Projet des modifications du statut de la Mutuelle Assurance de l'Enseignement.

Observations :

- La présentation de la convocation individuelle et de la carte d'identité nationale est obligatoire avant l'entrée à la salle de la réunion.

- En cas d'empêchement un délégué peut mandater un autre délégué pour le représenter. Ce mandat doit être déposé et enregistré au siège social de la MAE 15 jours au moins avant la date de la tenue de l'assemblée générale extraordinaire, faute de quoi le mandat sera considéré comme nul. Un Délégué ne peut disposer de plus d'un mandat.

2020R01667SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT - SIDEV SICAR

Société anonyme

Au capital de 15.000.000 DT

Siège social : 39 Avenue Kheireddine Pacha, 1002, Tunis, Belvédère

MF : 1506703SPM000

Messieurs les actionnaires de la société SIDEV - SICAR sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mardi 18 août 2020 à 14 heures à l'hôtel Regency Gammarth afin de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

- Mise à jour des statuts de la société SIDEV-SICAR;

- Pouvoirs pour formalités.

- Questions diverses.

Les documents relatifs à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société : 39 Avenue Kheireddine Pacha - Tunis.

2020R01669SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT - SIDEV SICAR

Société anonyme

Au capital de 15.000.000 DT

Siège social : 39 Avenue Kheireddine Pacha, 1002, Tunis, Belvédère

MF : 1506703S/P/M/000

Messieurs les actionnaires de la société SIDEV -SICAR sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 18 août 2020 à 13 heures à l'hôtel Regency Gammarth afin de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2019 ;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019 ;

- Approbation du rapport du conseil d'administration;

- Approbation des états financiers clos au 31 décembre 2019 ;

- Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;

- Nomination des administrateurs;

- Nomination du commissaire aux comptes;

- Quitus aux administrateurs;

Pouvoirs pour formalités,

Les documents relatifs à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société : 39 Avenue Kheireddine Pacha - Tunis.

2020R01670SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Automobile Réseau Tunisien et Services ARTES

Société anonyme

Au capital de 38.250.000 Dinars

Siège social : 39, Avenue Kheireddine Pacha - BQ 33-1002 Tunis - Belvédère

M.F : 0001214SAM000

Messieurs les actionnaires de la société Artes sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 18 août 2020 à 9 Heures à l'hôtel Regency Gammarth afin de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

- Lecture des rapports du Conseil d'administration sur l'activité de la société ainsi que du groupe ARTES durant l'exercice 2019 ;

- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers dudit exercice et sur les conventions visées par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

- Approbation, des rapports du conseil d'administration, états financiers et conventions;

- Affectation des résultats nets de l'exercice 2019 ;

- Quitus pour l'exercice 2019 aux administrateurs, et fixation des jetons de Présence;

- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe ARTES arrêtés au 31/12/2019 ;

- Approbation des états financiers consolidés du groupe ARTES arrêtés au 31/12/2019 ;

- Renouvellement du mandat d'un administrateur;

- Nomination de deux administrateurs indépendants ;

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

- Questions diverses;

- Pouvoirs pour formalités.

Les documents relatifs à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société : 39 Avenue Kheireddine Pacha - Tunis.

2020R01671SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ARTEGROS S.A.

Automobile Réseau Tunisien et Gros ARTEGROS

Société anonyme

Au capital de 5.000.000 Dinars

Siège social : 39, Avenue Kheireddine Pacha - BO 33-1002 Tunis - Belvédère

M.F : 0604993JAM000

Messieurs les actionnaires de la société ARTEGROS sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 18 août 2020 à 12 heures à l'hôtel Regency Gammarth afin de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

- Lecture des rapports du Conseil d'administration sur l'activité de la société durant l'exercice 2019 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers dudit exercice et sur les conventions visées par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

- Approbation, des rapports du conseil d'administration, états financiers et conventions;

- Affectation des résultats nets de l'exercice 2019 ;

- Quitus pour l'exercice 2019 aux administrateurs;

- Questions diverses;

- Pouvoirs pour formalités.

Les documents relatifs à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société : 39 Avenue Kheireddine Pacha - Tunis.

2020R01672SANB3

«MAGHREBIA TECHNOLOGIE & TRAVAUX : M.T.T»

SA au capital de 3.000.000 dinars

Identifiant RNE : 434421D

Il est porté à la connaissance des actionnaires de la société «MAGHREBIA TECHNOLOGIES & TRAVAUX» qu'une assemblée générale ordinaire et une assemblée générale extraordinaire auront lieu le 17 août 2020 à 10H et 11 H

respectivement au siège social de la société sis au lot 88, ZI Mghira Fouchena et ce pour délibérer sur les ordres du jour suivants :

Pour l'assemblée générale ordinaire :

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société durant l'exercice 2019 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers dudit exercice et sur les conventions visées par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

- Approbation des états financiers et affectation des résultats nets de l'exercice 2019 ;

- Quitus pour l'exercice 2019 aux administrateurs;

- Fixation des jetons de Présence au titre des exercices 2020 ;

- Questions diverses.

Pour l'assemblée générale extraordinaire :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur le projet d'augmentation de capital;

- Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes ;

- Autorisation d'augmentation du capital par création et émission de nouvelles actions;

- Délégation de pouvoir pour accomplir les formalités.

Les actionnaires de la société peuvent assister personnellement ou peuvent donner une procuration à un autre actionnaire pour les représenter.

2020R01678SANB3

Convocation pour assister à une assemblée générale ordinaire des actionnaires

GAMMA INFORMATIQUES

Société anonyme

Au capital de 796 000 DT

12, Rue Saint Augustin - Tunis Belvédère

Mat. Fisc : 014147 S

Nous avons l'honneur de vous convoquer à l'assemblée générale ordinaire de la société GAMMA INFORMATIQUES qui sera réunie le 7 Août 2020 à 11h du matin au siège social 12 Rue Saint Augustin -Tunis Belvédère.

Et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes de l'exercice 2019.

2. Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

3. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

4. Approbation s'il y a lieu des conventions relevant de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

5. Application des dispositions des articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales.

6. Quitus aux administrateurs.

7. Questions diverses.

2020R01682SANB3

Convocation pour assister à une assemblée générale ordinaire des actionnaires

Société D'ANIMATION ET D'HOTELLERIE DE MAHDIA

SAHM

S.A au capital de 2.175.000 DT

12, Rue Saint Augustin - 1082 Tunis

M.F : 345 769 JAM 000

Nous avons l'honneur de vous convoquer à l'assemblée générale ordinaire de la Société d'Animation et d'Hôtellerie de Mahdia «SAHM» qui sera réunie le 6 août 2020 à 10H du matin au siège social 12 Rue Saint Augustin - Tunis Belvédère.

Et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2019.

2. Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

3. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

4. Approbation s'il y a lieu des conventions relevant de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

5. Application des dispositions des articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales.

6. Quitus aux administrateurs.

7. Questions diverses.

2020R01683SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

LA MEDITERRANEENNE POUR LE COMMERCE LE TRANSPORT ET LA CONSIGNATION «MCTC»

SA au capital de 500.000 DT

Siège social : Zone portuaire de Radés - 2040 Radés

MF : 0512902D/A/M/000

CNSS : 002241286

Messieurs les actionnaires de la Méditerranéenne pour le commerce, le transport et la consignation «MCTC» sont priés de bien vouloir assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 14 août 2020 à 10h au siège de la société, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur les Comptes et les Opérations de l'Exercice 2019.

2. Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes concernant MCTC pour le même exercice.

3. Approbation, s'il y'a lieu du rapport du Conseil d'Administration et états financiers de MCTC pour l'exercice 2019.

4. Affectation des résultats de la MCTC

5. Quitus aux administrateurs.

6. Approbation des conventions règlementées prévue par l'article 200 et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

7. désignation d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2020-2021 et 2022.

8. Questions diverses.

2020R01685SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Les adhérents de la société viticole bir drassen sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire le samedi 8 août 2020 à partir de 10h à la cave de bir drassen à fin de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1- Lecture du rapport morale et financier de l'activité du conseil d'administration pour l'exercice 2019

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019.

3- Discutions des rapports ci-dessus indiqués.

4- Acceptation des nouveaux adhérents et tenir compte des exigences de recouvrement du capital.

5- Approbation éventuelle des rapports ci-dessus indiqués et Quitus pour le conseil d'administration pour la gestion de l'exercice 2019.

6- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

7- Election d'un adhérent pour le comité de réception du raisin pour la récolte 2020 selon l'article 11 du règlement intérieur de la société.

Messieurs les adhérents ont la faculté à partir du 31/7/2020 de prendre connaissance à l'administration de la société sise 34, rue de la Liberté Korba des états financiers et des rapports du commissaire aux comptes.

2020R01691SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société «PLASTISUD»

SA au capital de 600 000.000 Dinars

Siège social : Av. 3 Août Z.I Poudrière 1 Sfax

Matricule Fiscal : 003859K/A/M/000

Registre de commerce : B165471997

Le conseil d'administration tenu le 2 juillet 2020 a l'immense plaisir de convoquer tous les actionnaires de la société pour assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 12 août 2020 à dix (10) heures du matin au siège social de la société, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation des délais et les voles de convocation de l'assemblée générale ordinaire;

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes en parallèle avec celui du rapport de gestion du conseil d'administration sur l'exercice 2016-2017-2018 et leurs approbations;

3) Approbation des états financiers des mêmes exercices;

4) Affectation du résultat des mêmes exercices;

5) Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales;

6) Quitus aux membres du conseil d'administration et de commissaires aux comptes pour la gestion des mêmes exercices;

7) Pouvoir pour formalités.

2020X00855SANB3

SOCIETE POLYCLINIQUE EZZITOUNA

SA au capital de 4 000 000 Dinars

65, avenue des Martyrs Sfax

MF : 043401Z

Messieurs les actionnaires de la SOCIETE POLYCLINIQUE ZITOUNA sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire prévue pour le mercredi 12 août 2020, à partir de huit heures trente minutes du matin au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2019,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019,

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019,

- Affectation des résultats de l'exercice 2019,

- Approbation des conventions conclues conformément aux dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales,

- Quitus aux administrateurs, au PDG et au DGA,

- Questions diverses.

Messieurs les actionnaires de la SOCIETE POLYCLINIQUE ZITOUNA sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire prévue pour le mercredi 12 août 2020 à partir de neuf heures trente minutes du matin au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Mise à jour de quelques articles des statuts de la société,

- Questions diverses.

2020X00875SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société FERMES ETTATAOUER 1

SA au capital social de 690.000 dinars

Siège social : Idane 9070, Medjez El Bab - Béja

Matricule fiscal : 437592LNM000

Identifiant Unique : 437592L

Les actionnaires de la société FERMES ETTATAOUER 1 sont appelés à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu au cabinet Maher Triki sis à 5 Rue de Touraine. Cité jardins, Tunis 1002, le vendredi 28/8/2020 à 10 heures du matin, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du mode et des délais de convocation.

- Ratification du retard apporté à la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

- Examen du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2016.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2016.

- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers arrêtés au 31/12/2016.

- Approbation des conventions prévues par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2016.

- Affectation des résultats de l'exercice 2016.

- Approbation des états financiers intermédiaires arrêtés au 31/8/2017.

- Nomination d'un commissaire aux comptes.

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de dépôt et de publicité.

Les documents relatifs à la dite assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au cabinet Maher Triki sis à 5 Rue de Touraine, Cité jardins, Tunis 1002.

2020401349SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE D'ETUDE, DE REALISATION, D'AMENAGEMENT ET D'HYDRAULIQUE "SERAH"

S.A au capital 200 000.000 Dinars

3 rue Mahmoud El Matri 1002 Tunis

Identifiant Unique : 0031071M

Suivant PV de la réunion de CA en date du 8/7/2020 enregistré à la recette des finances cité Mahrajène en date du 9/7/2020 sous le n°20802828 quittance n°47578, le Conseil convoque Messieurs les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire pour le mercredi 02/9/2020 à 11 h au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes

2) Approbation des états financiers, et quitus au Conseil d'Administration

3) Affectation des résultats de l'exercice 2019

4) Approbation des conventions réglementées

5) Autres questions que soulève l'assemblée.

2020401353SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

ILYA MAGHREB SA

Société anonyme en cours de liquidation

Au capital de 1.800.000 dinars

Siège social : 34, Place du 14 Janvier 2011 - Tunis

Matricule fiscal : 0002491 S/A/M/000

Matricule CNSS : 53534

Messieurs les actionnaires de la société ILVA MAGHREB SA, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 5 août 2020 à 15 heures au siège de la société ILVA Spa à Milano (Italie), Viale Certosa 239, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport de liquidation relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers se rapportant à l'exercice clos le 31 décembre 2019,

- Approbation des états financiers de la société se rapportant à l'exercice clos le 31 décembre 2019,

- Renouvellement du mandat du Liquidateur,

- Quitus au Liquidateur,

- Suivi de l'avancement des procédures de la liquidation de la société,

- Questions diverses.

Tous les documenta se rapportant à la présente réunion sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la liquidation fixé au Parc d'Activités Economiques, 7000 Bizerte.

2020401365SANB3

Convocation à la réunion de l'assemblée générale ordinaire

Société de Promotion Touristique Bahia Beach

Société au capital de 5.650,000 Dinars

Siège social : 3 Rue Habib Achour Menzah 1 - Tunis

I.U : 0372999A

CNSS : 96-00142395

Messieurs les actionnaires de la société de Promotion Touristique Bahia Beach sont convoqués à 2 assemblées générales ordinaires;

Première assemblée : qui sera tenue le lundi 31 août 2020 à 10 heures qui se tiendra au Centre Urbain Nord Cléopâtre Centre Bureau A-7-9 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du dépassement du délai de tenue de la présente Assemblée générale;

- Examen des états financiers de l'exercice 2016 ;

- Lecture des rapports de gestion de l'exercice 2016 ;

- Lecture des rapports généraux et spéciaux du commissaire aux comptes de l'exercice 2016;

- Approbation des états financiers de l'exercice 2016 ;

- Approbation des conventions réglementées contenus dans les rapports spéciaux du commissaire aux comptes de l'exercice 2016 ;

- Affectation des résultats de l'exercice 2016 ;

- Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour la gestion de l'exercice 2016;

- Questions diverses.

Deuxième assemblée : qui sera tenue le lundi 31 août 2020 à 12 heures qui se tiendra au Centre Urbain Nord Cléopâtre Centre Bureau A-7-9 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Renouvellement des mandats des membres du Conseil d'Administration pour les exercices 2017,2018 et 2019;

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2017, 2018 et 2019 ;

- Questions diverses.

2020401368SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIAN INVESTMENT COMPANY

S.A au capital de 20463 130 Dinars

Siège social : 8 bis, Rue Mustapha Sfar 1002 Tunis

Identifiant Unique : 10685190

Messieurs les actionnaires de la société Tunisian Investment Company sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 18 août 2020 à 10 heures au siège de la société Al Karama Holding sis rue du Lac d'Annecy - passage du Lac Malawi les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Entérinement du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les états financiers des exercices 2014 ;

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2014;

- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2014 ;

- Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2014 ;

- Approbation des conventions règlementées au titre de l'exercice 2014 ;

- Quitus aux administrateurs ;

- Affectation du résultat de l'exercice 2014 ;

- Ratification de la nomination d'administrateurs ;

- Nomination d'administrateurs pour les exercices 2015, 2016 et 2017 ;

- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

2020401374SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

MMP HOLDING SA

SA au capital de 15 000 000 Dinars

Siège social : Rue 8612 impasse N°4 Zone Industrielle Charguia I - 2035 Tunis Carthage

Identifiant Unique : 1488518 P

Messieurs les actionnaires de la société MMP HOLDING sont convoqués en assemblée générale ordinaire le lundi 10 Août 2020 à 10h mn, au Rue 8612, Impasse n°4 - Zone Industrielle - La Charguia 1 - 2035 Tunis - Carthage, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société et les opérations relatives à l'exercice 2019

- Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes sur les comptes dudit exercice et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2019 ainsi que des conventions réglementées :

- Affectation des résultats.

- Quitus aux Administrateurs.

2020401377SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société EDIFIA S.A.

S.A. au capital de 2 200 000 dinars

Siège social : Cité Jardins du Lac, Résidence La Lune du Lac, Bloc B - RDC, 1053 Les Berges du Lac II. Tunis

Identifiant unique : 0984867R

Messieurs les actionnaires de la Société EDIFIA sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le samedi 15 août 2020 à 10 heures au siège social de la société sis à la Cité Jardins du Lac, Résidence la lune du lac, Bloc B -RDC, 1053 les Berges du Lac II, Tunis en vue de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant:

1- Mise à jour des statuts.

2- Pouvoirs pour les formalités.

2020401407SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation

WEBFORGE TECHNOLOGIES

Société à responsabilité limitée

Au capital de 1 000 Dinars

Siège social : 8, Rue Jean Jacques Rousseau, Imm. Rousseau - 1073 Montplaisir Tunis

MF : 1360417 H/A/M/000

Les associés de la société «WEBFORGE TECHNOLOGIES» sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 12 août 2020 à 10 heures au siège social en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du gérant et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2019 ;

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers de l'exercice 2019 ;

- Approbation des conventions relevant de l'article 115 du CSC ;

- Affectation des résultats ;

- Quitus au Gérant;

- Questions diverses.

Tous les documents de ces deux assemblées sont mis à la disposition des associés au siège de la société.

2020401367SRLB3

AUTRES SOCIETES

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

La société Mutuelle de base de service, agricole

(COT)

Capital social : 795.700.000

Siège social : Avenue Hédi Nouira route de Monastir - Sousse

Le président du comité de gestion de la société Mutuelle oléicole Tunisienne (COT) a l'honneur de convoquer touts les adhérents à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu dimanche le 16 août 2020 à 9H au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Discussion de la situation de la société Mutuelle.

2020S00690SODB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que Monsieur Maher Khalfallah agissant pour le compte de la société "ETS SALAH KHALFALLAH & FILS" dont le siège est situé à rue Kalaa Sghira - Bouhsina Sousse Médina, du gouvernorat de Sousse, a présenté une demande enregistrée au gouvernorat de Sousse sous le n°10964 en date du 6 juillet 2020 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en un entrepôt de stockage de pneus située à La Zone Industrielle d'Enfidha, délégation d'Enfidha, conformément aux plans annexés à la demande susvisée et qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat et de la délégation d'Enfidha. Toutes les réclamations ou observations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Madame le Gouverneur de Sousse ou Monsieur le délégué d'Enfidha, dans un délai d'un mois à compter de la date d'insertion de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Perte d'un titre de propriété

Monsieur Mohamed Ben Ahmed Ben Saleh Boulifi Titulaire de CIN n°02200616 délivrée le 22/01/2020 déclare la perte de l'acte de propriété n°04/60647.

Relatif au titre foncier n°7473 Kef dite Karima sujet d'une attestation de perte a été délivrée le 22/01/2020 par le chef de garde nationale Kef sous le n°07 de reçu.

2020R01660DIVD2

Perte Titre de propriété

Mme Samira Ben Hsen Bent Abdelkader Ben Hsen sis à Beni Ichoun Korba Nabeul annonce la perte de Titre de propriété n°22736/06 sis à Korba Nabeul Selon le certificat de perte numéro 102 du 6/3/2020 délivré par le centre de la garde nationale à Korba Nabeul.

2020R01681DIVD2

Perte des actes de propriété

Mr Houssem Ben Abed el Karim Ben Mouhamed Salah Gaabal, titulaire de la C.I.N n°06821553, déclare la perte des actes de propriété des terrains situé à Bembla gouvernorat de Monastir.

Une attestation de perte a été délivrée sous n°151 par la police de Bembla.

2020S00707DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mr Lassaad Ben Kilani Ben Belgacem Aoun, titulaire de la CIN n°08456849, déclare la perte de l'acte de propriété n°03/63206 du 26/02/2019 objet du titre foncier n°133923 Sousse sis à Sidi Bou Ali Gouvernorat de Sousse. Une attestation de perle a été délivrée sous n°105 le 20/7/2020 par le Poste de police de Sidi Bou Ali.

2020S00708DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mr Noomen Ben Kilani Ben Belgacem Aoun, titulaire de la CIN n°05597188, déclare la perte de l'acte de propriété n°03/63205 du 26/02/2019 objet du titre foncier n°133923 Sousse sis à Sidi Bou Ali Gouvernorat de Sousse. Une attestation de perte a été délivrée sous n°108 le 20/7/2020 par le Poste de police de Sidi Bou Ali.

2020S00709DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mr Adnène Ben Kilani Ben Belgacem Aoun, titulaire de la CIN n°05586428, déclare la perte de l'acte de propriété n°03/63204 du 26/02/2019 objet du titre foncier n°133923 Sousse sis à Sidi Bou Ali Gouvernorat de Sousse. Une attestation de perte a été délivrée sous n°106 le 20/7/2020 par le Poste de police de Sidi Bou Ali.

2020S00710DIVD2

Avis

Latifa Bent Ahmed Ben Hlima épouse Abdelaziz Lazez et ses filles annoncent la perte de leur acte de leur terrain de 65.5 m² sis à route Elmatar km 4 Sfax daté le 22/11/1986 par les notaires Mohamed Chabouni et Ahmed Jbir et elles veulent avoir 1 extrait de leur acte original. Tout contestant devra s'adresser au bureau de Fatma Chtourou Notaire sis à rue Slaim Charfi Al Médina al Atika Sfax.

2020X00796DIVD2

Avis

Société BEN MAHMOUD PHONE en la personne de son représentant légal Mr Fakher Ben Tijeni Ben Mahmoud informe le public que son titre de propriété concernant pour tout le magasin situé route Gremda km 0.5 Sfax est perdu et qu'il désire avoir une deuxième copie originale les oppositions se présentent devant Mr Abid Zouhir Notaire à Sfax au cours de 70 jours de cette publication.

2020X00862DIVD2

Perte

Mr Bouguerech Zouhaier CIN n°05360132 déclare que son titre de propriété acte de partage notarié daté du 19/10/2016 dressé par les notaires Chaabouni Hechmi et Chaieb Hedhemi, qu'il a égaré, et entend extraire une copie qui tiendra lieu de copie originale, celui qui a une opposition, qu'il la présente au tribunal de première instance de Sfax ou à l'étude de maître Hechmi Chaabouni à Mahres, Rue des Martyrs dans un délai ne dépasse pas 70 jours à partir de l'apparition de la présente annonce.

2020X00863DIVD2

Avis

Suite à la demande de mise à jour n°7314 déposée au tribunal immobilier de Béja par Mr Balti Mohamed Ben Belgacem visant le titre foncier n°150540/12830 Béja.

Et suite au jugement préparatoire du 10/6/2020, il a été convenu d'effectuer, conformément à l'article 17 de la loi 2001-34 une publication au JORT et dans un journal quotidien en français d'une vente par contrat du 31/12/1995 de la part des frères OBRECHT Jean Claude Emile Paul et Georges et Madelrine Justine Emilie des parcelles n°12 et 13 du plan de lotissement du titre foncier n°150540 (12830 Béja) dont la superficie totale est de 1000 m² et ce au profit des frères Perello Grazia et Sauveur et Pierre.

Ainsi, et dans le délai de deux mois à partir de cette publication toute personne réclamant un droit réel relatif à cette vente peut s'y opposer auprès du tribunal immobilier de Béja chambre des titres gelés dans l'affaire n°7314.

2020401348DIVD2

Rectificatifs

Rectification

Société "sayaratt"

Siège social : immeuble setcar route nationale n°1, km13. Ezzahra Ben Arous

M.F : A0797092-XPM00

L'annonce n°VEPA2 2020401211 publiée au journal officiel n°46 datée du 7/7/2020 page 1406 se lit comme suit :

- Société sayaratt, au lieu de société sayara

- Il a été a été décèdé la nomination de maître Anis Ezzeddine liquidateur sur la société sayaratt

Au lieu, il a été décède la nomination de maître Anis Ezzeddine liquidateur sur la société sayara.

2020401344RECZ9

BH ASSURANCE

Société anonyme au capital de 13 300 000 Dinars
Siège social : lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -Tunis -1003
Identifiant unique : 0538937C

BILAN APRES AFFECTATION :

Actifs du Bilan	31/12/2019			31/12/2018
	Brut	Amortissement provisions	Net	Net
AC 1 Actifs incorporels	2 799 497	1 352 125	1 447 372	1 184 396
AC 2 Actifs corporels d'exploitation	3 843 152	2 868 169	974 983	1 063 144
AC 3 Placements	202 892 114	12 408 220	190 483 894	162 001 791
AC 5 Part des réassureurs dans les provisions techniques	69 516 265		69 516 265	68 347 604
AC 6 Créances	49 212 200	10 275 570	38 936 630	37 593 007
AC 7 Autres éléments d'actif	10 666 217		10 666 217	12 443 661
	338 929 445	26 904 084	312 025 361	282 633 603

Capitaux propres et passifs du bilan	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres		
CP1 capital social ou fonds équivalent	**13 300 000**	**13 300 000**
CP2 réserves et primes liées au capital	**29 891 430**	**24 577 040**
CP3 rachat d'action propres		
CP4 autres capitaux propres	**16 900 799**	**15 053 699**
CP5 résultats reportés	**478 906**	**791 736**
Total capitaux propres après affectation	**60 571 135**	**53 722 475**
Passif		
PA2 Provisions pour autres risques et charges	**168 565**	**689 861**
PA3 Provisions techniques brutes	**184 470 771**	**164 431 144**
PA5 Dettes pour dépots en espèces recues des cessionnaires	**43 906 760**	**36 992 247**
PA6 Autres Dettes	**16 878 724**	**21 513 556**
PA7 Autres passifs	**6 029 406**	**5 284 320**
	312 025 361	**282 633 603**

2020R01696BCFA5

ASSURANCES MAGHREBIA S.A

ETATS FINANCIERS CONDENSÉS AU 31/12/2019

BILAN (exprimé en dinars)

Actif	Montant net 31/12/2019	Montant net 31/12/2018	Capitaux propres et passifs	31/12/2019	31/12/2018
Actifs incorporels	367 990	237 760	Capitaux propres	73 185 057	67 581 545
Actifs corporels d'exploitation	1 392 570	1 398 775	Résultat de l'exercice	11 811 704	10 125 557
Placements immobiliers et financiers	249 503 528	225 672 263	Provisions pour autres risques et charges	855 950	755 346
Part des réassureurs dans les provisions techniques	75 191 803	53 807 213	Provisions techniques brutes	240 003 803	205 357 964
Créances	34 010 716	33 798 271	Dettes	70 796 846	65 714 467
Autres éléments d'actif	36 484 221	35 353 266	Autres éléments de passifs	297 468	732 669
TOTAL	**396 950 828**	**350 267 548**	**TOTAL**	**396 950 828**	**350 267 548**

ETAT DE RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET DE LA RÉASSURANCE (exprimé en dinars)

	Opérations nettes 31/12/2019	Opérations nettes 31/12/2018
Primes acquises	113 192 383	105 265 501
Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	12 514 740	11 110 562
Autres produits techniques	457 551	310 018
Charges de sinistres	-91 936 715	-86 346 133
Variation des autres provisions techniques	-3 180 969	742 810
Participation aux bénéfices et ristournes	-13 402	-184 360
Frais d'exploitation	-14 753 431	-13 826 939
Autres charges techniques	-2 682 119	-5 327 367
Résultat technique de l'assurance et de la réassurance	**13 598 038**	**11 744 092**

ETAT DE RÉSULTAT (exprimé en dinars)

	31/12/2019	31/12/2018
Résultat technique de l'assurance et de la réassurance	**13 598 038**	**11 744 092**
Produits de placements nets	**16 210 074**	**14 594 587**
Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique	**-12 514 740**	**-11 110 562**
Autres produits non techniques	**296 301**	**197 162**
Autres charges non techniques	**-108 300**	**-129 731**
Impôts sur le résultat	**-5 222 064**	**-4 652 992**
Eléments extraordinaires	**-447 605**	**-516 999**
Résultat net de l'exercice	**11 811 704**	**10 125 557**

ETAT DE FLUX DE TRÉSORERIE (exprimé en dinars)

	31/12/2019	31/12/2018
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	**7 602 496**	**12 641 942**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**-2 353 226**	**-7 362 614**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	**-4 487 159**	**-6 433 191**
Variation de trésorerie	**762 111**	**-1 153 863**
Trésorerie au début de l'exercice	**2 463 803**	**3 617 666**
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**3 225 914**	**2 463 803**

OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptables des entreprises.

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES
P/ Cabinet F.M.B.Z -KPMG TUNISIE - Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI
P/ Cabinet GSAudit&Advisory - Sami MENJOUR

2020401341BCFA5

ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A

ETATS FINANCIERS CONDENSÉS AU 31/12/2019

BILAN (exprimé en dinars)

Actif	Montant net 31/12/2019	Montant net 31/12/2018	Capitaux propres et passifs	31/12/2019	31/12/2018
Actifs incorporels	118 590	58 791	Capitaux propres	48 209 994	41 974 331
Actifs corporels d'exploitation	694 005	483 093	Résultat de l'exercice	7 666 136	8 220 835
Placements immobiliers et financiers	332 241 233	292 569 104	Provisions pour autres risques et charges	0	99 342
Part des réassureurs dans les provisions techniques	8 082 545	4 693 738	Provisions techniques brutes	304 109 189	262 790 272
Créances	13 417 321	10 619 861	Dettes	15 946 844	11 484 194
Autres éléments d'actif	22 065 383	18 130 008	Autres éléments de passifs	686 914	1 985 621
TOTAL	**376 619 077**	**326 554 595**	**TOTAL**	**376 619 077**	**326 554 595**

ETAT DE RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET DE LA RÉASSURANCE (exprimé en dinars)

	Opérations nettes 31/12/2019	Opérations nettes 31/12/2018
Primes émises	58 838 219	51 845 957
Produits de placements nets	20 186 870	14 867 364
Plus values non réalisées sur placements	222 822	513 723
Autres produits techniques	1 239	434
Charges de sinistres	-18 478 805	-17 064 589
Variation des autres provisions techniques	-35 706 133	-25 406 549
Participation aux bénéfices et ristournes	181 707	198 731
Frais d'exploitation	-12 845 212	-12 741 504
Autres charges techniques	-1 072 401	-913 820
Moins values non réalisées sur placements	-25 292	-1 325
Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat	-2 762 293	-2 047 638
Résultat technique de l'assurance et de la réassurance	**8 540 721**	**9 250 784**

ETAT DE RÉSULTAT (exprimé en dinars)

	31/12/2019	31/12/2018
Résultat technique de l'assurance et de la réassurance	**8 540 721**	**9 250 784**
Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat technique	**2 762 293**	**2 047 638**
Autres produits non techniques	**41 655**	**27 762**
Impôts sur le résultat	**-3 388 123**	**-2 794 814**
Eléments extraordinaires	**-290 410**	**-310 535**
Résultat net de l'exercice	**7 666 136**	**8 220 835**

ETAT DE FLUX DE TRÉSORERIE (exprimé en dinars)

	31/12/2019	31/12/2018
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	**875 706**	**-216 167**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**1 760 136**	**-221 540**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	**-1 609 471**	**-1 987 564**
Variation de trésorerie	**1 026 371**	**-2 425 271**
Trésorerie au début de l'exercice	**1 479 415**	**3 904 687**
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**2 505 786**	**1 479 415**

OPINION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptables des entreprises.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
P/ Cabinet F.M.B.Z -KPMG TUNISIE - Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

2020401342BCFA5